



**RAPPORT DE PRESENTATION SUR LA
PROCEDURE DE DELEGATION DE SERVICE
PUBLIC POUR LA GESTION DU MULTI-ACCUEIL
POM' DE REINETTE**

1. Identification de la personne morale de droit public

Commune de Wintzenheim - 28, rue Clémenceau - 68920 Wintzenheim
Représentée par son Maire, Monsieur Serge NICOLE

2. Objet de la Délégation de Service Public

L'objet est l'exploitation par affermage du multi-accueil Pom' de Reinette de Wintzenheim-Logelbach. C'est un renouvellement de délégation de service public.

3. Déroulement de la procédure

La commission DSP s'est réunie à trois reprises :

- Le 9 mars 2022 pour statuer sur le choix du mode de gestion
- Le 09 juin 2022 pour analyser les candidatures
- Le 06 octobre pour analyser les offres.

4. Ouverture des candidatures

Publicité

Un appel à candidature pour la DSP pour la gestion du multi-accueil Pom' de Reinette de Wintzenheim-Logelbach a été transmis au BOAMP le 20 avril 2022. Cette même annonce a été publiée dans une publication professionnelle « Actualités Sociales Hebdomadaires » le 22 avril 2022.

Les dossiers de candidatures devaient être déposés par voie dématérialisée avant le 31 mai 2022 à 18h00.

Réception des candidatures

Sept candidatures ont été réceptionnées avant le jour et la date limites :

- Les Petits Chaperons Rouges – LPCR
- Enfance pour Tous – People et Baby
- Pupilles de l'Enseignement Public d'Alsace - PEP Alsace
- Léa et Léo
- La Maison Bleue
- Association de Gestion des Equipements Sociaux - AGES
- Léo Lagrange

Vérification de la présence des pièces par la Commission

L'avis d'appel public à concurrence demandait la production des pièces suivantes :

Pour justifier de la situation des opérateurs économiques, y compris l'obligation d'inscription au registre du commerce ou de la profession :

- Imprimé Lettre de candidature (formulaire DC1) complété, daté et signé, ou document équivalent
- Document(s) relatif(s) aux pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat (ex : Extrait KBis ou délégation de pouvoir) ;
- Copie du ou des jugement(s) prononcé(s), si le candidat est en redressement judiciaire.

Pour justifier des capacités économiques et financières :

- Pour les associations : copies des statuts, de la déclaration au journal officiel et du dernier procès-verbal de l'assemblée générale ;
- Pour les entreprises : Extrait de K-bis ou document attestant de l'inscription au registre du commerce et des sociétés et la composition du capital social et les statuts de la société,
- Les bilans ou extraits de bilans des comptes de résultats approuvés du candidat, concernant les 3 dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi. Ils doivent être assortis des chiffres d'affaire globaux réalisés sur les trois derniers exercices ainsi que le domaine d'activité objet de la présente délégation ou justificatifs attestant de la création récente de l'entreprise.
- En cas de groupement, chaque membre de ce groupement fournira l'intégralité de ces pièces.

Pour justifier de la capacité technique et professionnelle :

- Une présentation synthétique du candidat ou de l'équipe candidate ainsi que des moyens : effectif moyen annuel et personnel d'encadrement sur les 3 dernières années ainsi que leurs qualifications, l'organigramme fonctionnel de la structure et tout élément permettant de comprendre le fonctionnement de l'organisation... (3 pages format A4 maxi),
- En cas de groupement : composition, compétences, répartition des tâches, moyens humains et techniques, avec précision de la structure juridique du mandataire. Le cas échéant, l'identité, le rôle et, eu égard aux compétences, la complémentarité de chacun des membres du groupement devra être précisée (3 pages format A4 maxi).
- Références en gestion de structures comparables, en adéquation avec la nature et l'objet du projet, réalisées au cours des 5 dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé, la capacité d'accueil de la structure, la durée de la délégation. Il est demandé de fournir les taux de fréquentation CAF.
- Etat annuel des certificats reçus (ou formulaire NOT12) attestant que le candidat est à jour de ses obligations fiscales et sociales, ainsi qu'une attestation de fourniture de déclarations sociales et de paiement des cotisations et contributions de sécurité sociale datant de moins de six mois.
- Les attestations d'assurances dont dispose le candidat en rapport avec l'objet de la consultation (responsabilité civile, risques professionnels et dommage aux biens en cours de validité)

Pour justifier de la capacité à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant ce service :

- Une lettre de motivation exposant les motifs d'intérêt du candidat pour le projet et les raisons de sa participation à une mission de service public ainsi que les objectifs poursuivis et les conditions générales dans lesquelles le candidat envisage cette délégation (4 pages A4 maximum).
- Le cas échéant tout autre document permettant de justifier de sa capacité à garantir continuité et égalité devant le service public.

5. Analyse de la recevabilité des candidatures et de leur admission

La commission a pour mission d'examiner les candidatures et de dresser la liste des candidats admis à présenter une offre.

Les candidatures doivent être analysées afin de savoir si elles sont recevables selon les critères suivants :

- Les garanties financières, techniques et professionnelles du candidat,
- L'aptitude du candidat à assurer la continuité et l'égalité des usagers devant le service public.

La liste des candidats admis est ensuite dressée par la commission.

L'analyse figure en annexe du présent rapport.

Après analyse, la commission décide de dresser la liste des candidats admis à présenter une offre.

Ont été admis à présenter une offre :

1. LPCR – Les Petits Chaperons Rouges - Immeuble le Véga -6, allée Jean Prouvé - 92110 Clichy la Garenne
2. PEP Alsace - 8, rue Blaise Pascal - 68000 COLMAR
3. Enfance pour Tous - 9 Avenue Hoche - 75008 Paris
4. Léa et Léo - Espace Robert Schuman - 7, place de l'Europe - 14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR
5. La Maison Bleue - 148-152 Route de la Reine - 92100 BOULOGNE BILLANCOURT
6. AGES - Association de Gestion des Equipements Sociaux - 6 rue Martin Bucur - 67000 STRASBOURG
7. Léo Lagrange - Léo Lagrange Petite Enfance AURA NORD - 2 Rue Maurice Moissonnier - 69517 VAULX-EN-VELIN Cedex

6. Analyse de la recevabilité des offres et de leur admission

Le règlement de consultation, le cahier des charges et ses annexes ont été envoyés le 14 juin 2022 aux 7 candidats. Les offres devaient être remises avant le 23 septembre à 18h00.

5 offres ont été réceptionnées :

- Les Petits Chaperons Rouges – LPCR
- Enfance pour Tous – People et Baby
- Pupilles de l'Enseignement Public d'Alsace - PEP Alsace
- Léa et Léo
- Association de Gestion des Equipements Sociaux - AGES

Les candidats devaient obligatoirement produire les éléments suivants :

- **Le cahier des charges tenant lieu de contrat** visé par le candidat,
- **Une note financière complète comprenant les éléments financiers suivants** : Le document financier associé sous format excel est à remplir présentant les budgets prévisionnels d'exploitation et d'investissement sur 5 ans proposés par le candidat.
Ces comptes d'exploitation prévisionnels détaillés (selon le cadre proposé), correspondant à toutes les prestations décrites dans le contrat et pour chaque année sont accompagnés notamment des éléments suivants :
 - Pour le fonctionnement :
 - La part des recettes issues des services par rapport à la subvention communale et aux autres ressources,
 - Les moyens mobilisés pour l'entretien des locaux et du matériel, notamment combien d'agents auront en charge l'entretien, la maintenance... ou quel type de contrat est prévu avec une société,
 - La politique tarifaire envisagée avec une grille présentant les différentes catégories relatives aux quotients familiaux et le cadre de la CAF,
 - La nature des dépenses retenues pour le calcul de frais de siège et leur clé de répartition,
 - Les frais de gestion : préciser les modalités de calcul (taux, détail du calcul et justification de ce taux),
 - Les tableaux du personnel (fonctions, temps de travail, qualifications, salaires bruts, charges),
 - Pour l'investissement :
 - Un plan d'investissement pour les 5 années avec le budget prévu pour le renouvellement et l'acquisition de matériel, dont le matériel informatique.
- **Un projet d'établissement** composé du projet éducatif, du projet pédagogique et du règlement intérieur.
Les objectifs seront décrits de façon simple et accessible à tous, et démontrant la cohérence du projet global.
- **Un mémoire technique des principales dispositions prévues par le candidat pour assurer l'exploitation du service**, comprenant notamment les rubriques suivantes :
 - **Les réponses à tous les points demandés dans le cahier des charges,**
 - **Une note sur l'organisation générale du service comprenant :**
 - Mode de gestion des inscriptions,
 - Modèle de contrat d'accueil,
 - Horaires des services,
 - Logiciels utilisés et notamment enregistrement des enfants à l'arrivée et au départ et moyens utilisés, relation entre l'enregistrement de l'enfant et la facturation,
 - Outils de suivi de la délégation (modèle de tableau de bord) et document de reporting auprès de la collectivité en présentant l'organisation souhaitée avec la collectivité délégante,
 - Organisation mise en œuvre pour la restauration : qualité des repas, prix, fournisseur...

- Outils d'évaluation de la qualité du service rendu
 - Modalités mises en œuvre pour améliorer le taux d'occupation
 - Dispositions en cas de circonstances exceptionnelles : description des moyens mis en place en cas de gestion de crise (décrire les crises possibles, les moyens proposés, leur coût et les limites d'engagement du délégataire),
- **Une note d'intention concernant le personnel** dont le contenu apportera les éléments d'information suivants :
 - Descriptif détaillé des moyens humains (effectifs – qualification) affectés par le délégataire à la réalisation de la mission,
 - Descriptif également des moyens humains dédiés à l'entretien des lieux et du matériel,
 - Organigrammes des fonctions et responsabilités de chacun des services,
 - Organisation du service et le type de management mis en place avec les équipes,
 - Politique de reprise du personnel en place,
 - Convention collective d'affiliation et ses avantages pour le personnel,
 - Politique de formation pour le personnel pendant la durée du contrat.
- **Une note présentant la communication** envers les usagers, ainsi que le système d'information vers la collectivité,
- **Une liste exhaustive des biens achetés** par le délégataire en début de contrat et affectés exclusivement à la gestion du service (biens de reprise du délégataire). Cette liste sera, le cas échéant, complétée par la liste des biens propres appartenant au délégataire,
- **Un plan de renouvellement des installations, équipements et biens** mis à disposition par le délégant ou achetés par le délégataire en début de contrat,
- **Une note présentant, le cas échéant, les variantes** proposées accompagnées du détail financier.

Les 5 offres déposées sont complètes et recevables.

7. Analyse des offres par la Commission DSP

Après avoir pris connaissance et validé l'offre, la commission de délégation de service public procède à son analyse à partir des critères de sélection désignés dans le règlement de la consultation, à savoir :

- Efficience des conditions financières proposées (équilibre entre subventions communales et tarifs et quotients familiaux, coût de la restauration...) : 50%
- Caractéristiques du fonctionnement du service et de son exploitation évalués en termes de qualité, de souplesse d'utilisation pour les usagers et de confort donné aux enfants, de suivi, de la qualité de la restauration... : 30%
- Qualité du projet d'établissement présenté : 20%

Le Détail de l'analyse figure en annexe.

Synthèse des notes attribuées :

Le montant présenté est celui de la subvention communale sur les 5 ans.

La note est présentée pondérée.

		Participations financières 50%	Caractéristiques du fonctionnement 30%	Qualité du projet d'établissement 20%	Total
Les Petits Chaperons Rouges	Montant	1 087 073 €	-	-	
	Note	9,02 /10	6/10	8/10	
	Note pondérée	4,51	1,8	1,6	7,91
Les Petits -V1 - Chaperons Rouges	Montant	1 251 815 €	-	-	
	Note	7,83/10	7/10	8/10	
	Note pondérée	3,91	2,1	1,6	7,61
PEP Alsace	Montant	1 158 879 €	-	-	
	Note	8,46/10	6/10	8/10	
	Note pondérée	4,23	1,8	1,6	7,63
Enfance pour Tous – People et Baby	Montant	980 059 €	-	-	
	Note	10/10	9/10	8/10	
	Note pondérée	5	2,7	1,6	9,3
AGES	Montant	1 367 701 €	-	-	
	Note	7,17/10	6/10	8/10	
	Note pondérée	3,58	1,8	1,6	6,98
Léa et Léo	Montant	1 193 782 €	-	-	
	Note	8,21/10	8/10	8/10	
	Note pondérée	4,10	2,4	1,6	8,1

Classement proposé :

1	Enfance pour Tous – People et Baby
2	Léa et Léo
3	Les Petits Chaperons Rouges – LPCR
4	Pupilles de l'Enseignement Public d'Alsace - PEP Alsace
5	Les Petits Chaperons Rouges – LPCR
6	Association de Gestion des Equipements Sociaux - AGES

Avis de la commission de Délégation de Service Public

La commission valide le classement des offres :

- 1 - Enfance pour Tous – People et Baby**
- 2 - Léa et Léo
- 3 - Les Petits Chaperons Rouges – LPCR
- 4 - Pupilles de l'Enseignement Public d'Alsace - PEP Alsace
- 5 - Les Petits Chaperons Rouges – LPCR
- 6 - Association de Gestion des Equipements Sociaux - AGES

Les propositions de Léa et Léo, Les Petits Chaperons Rouges – LPCR, les PEP Alsace, l'Association de Gestion des Equipements Sociaux - AGES présentent à chaque fois un élément rédhitoire : participation financière de la commune élevée, nombre de berceaux insuffisant, horaires ne répondant pas à ce qui est demandé, contraintes trop importantes pour les utilisateurs au niveau des horaires, politique salariale et reprise des salariés désavantageuses, ...
Pour ces motifs, ces propositions d'offres sont écartées.

La proposition d'*Enfance pour Tous – People et Baby* est la seule présentant une adéquation entre les demandes du cahier des charges et la réponse donnée en ce qui concerne la participation financière de la commune et celle des familles, les horaires proposés, le nombre de berceaux sur les créneaux principaux, la politique des ressources humaines, le fonctionnement de la structure et le projet d'établissement.

La Commission de Délégation de Service Public propose à l'autorité territoriale de poursuivre la procédure de Délégation de Service public en initiant la phase de négociation avec ***Enfance pour Tous – People et Baby*** afin d'éclaircir certains points notamment :

- Le calcul de la participation de la CAF,
- la gestion financière des départs en retraites (provisions),
- le nombre de berceaux entre 17h30 et 18h30.

Le candidat a été entendu le 09 novembre 2022 et a présenté les réponses aux questions qui leur avaient été communiquées.

- La Participation de la CAF a été confirmée et a également provoqué une diminution de la participation de la commune,
- Les provisions ont été confirmées à hauteur de 12 458 € pour les départs en retraite,
- Le nombre de berceaux a été redistribué pour être proche de la fréquentation réelle.

Le pouvoir adjudicateur a considéré que les réponses données correspondaient aux attendus.

Le pouvoir adjudicateur a décidé d'attribuer la Délégation de service public à People & Baby/ Enfance pour Tous. Les principaux motifs reposent sur :

- Une qualité de service très satisfaisante répondant au cahier des charges sur les différents critères demandés,
- Une offre financière qui était la plus intéressante en première proposition et présentant une participation financière encore améliorée après négociation, suite à la prise en compte de recettes complémentaires de la CAF.

Proposition de People and Baby/ Enfance pour Tous avant négociation :

2023 : 182 628 €

2024 : 182 785 €

2025 : 190 076 €

2026 : 204 731 €

2027 : 219 839 €

= 980 059 €

Proposition de People and Baby/ Enfance pour Tous après négociation :

2023 : 171 249 €

2024 : 171 406 €

2025 : 178 697 €

2026 : 193 352 €

2027 : 208 460 €

= 923 164€

DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA GESTION DU MULTI-ACCUEIL POM' DE REINETTE 2023-2027
ANALYSE DES CANDIDATURES

1. LPCR – Les Petits Chaperons Rouges

Immeuble le Véga
 6, allée Jean Prouvé
 92110 Clichy la Garenne

Liste des pièces et documents fournis	Capacités économiques et financières	Capacités techniques et professionnelles	Aptitude à garantir la continuité et l'égalité des usagers devant le service public
<ul style="list-style-type: none"> ✓ DC1 ✓ DC2 ✓ Pouvoir de la personne habilitée à engager la structure ✓ Extrait Kbis ✓ Statuts de la société par actions ✓ Bilans comptables 2018-2019-2020 ✓ Présentation synthétique du candidat ✓ Références de structures comparables ✓ Attestations fiscale et sociale ✓ Attestation d'assurance ✓ Lettre de motivation ✓ Attestation emplois handicapés 	<p>LPCR Groupe a une filiale LPCR Collectivités Publiques</p> <p>2020 : chiffres d'affaires consolidés de 273,4 millions d'euros</p> <p>Chiffres d'affaires LPCR Collectivités Publiques : 2018 : 14 431 577 € 2019 : 23 411 404 € 2020 : 34 105 366 €</p>	<p>Société gérant 400 crèches et 1500 crèches partenaires soit 20000 enfants accueillis tous les jours 2800 places en gestion</p> <p>Références de gestion de crèches publiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Enghein-les-Bains - Aix-en-Provence - Bordeaux - Boulogne, - Senlis - Bois Colombes - ... <p>soit une centaine de crèches en gestion en délégation de service public ou en marché public. Gestion également de crèches privées.</p> <p>La mutabilité et l'adaptabilité permet d'assurer au mieux la qualité du service. Ainsi, la politique de formation est essentielle.</p> <p>Rappel le suivi scrupuleux de la réglementation dans le fonctionnement de la structure.</p>	<p>Continuité du service public assuré par la présence de la chargée de mission ressources humaines spécialement dédiée aux structures crèches.</p> <p>En cas d'absence du personnel de direction, un protocole écrit et connu de toute l'équipe prévoit la continuité du service par la prise en charge du travail à réaliser par un autre directeur. En cas d'absence de longue durée il y a recrutement.</p> <p>En cas d'absence du personnel auprès des enfants il y a remplacement systématique du personnel par appel au pool de personnel volant et en dernier ressort à des intérim.</p> <p>En cas d'absence imprévue de la maitresse de maison les tâches sont réparties entre les membres de l'équipe.</p> <p>L'efficacité du fonctionnement du service public est présentée comme un corolaire au principe de continuité.</p> <p>L'égalité des usagers est un principe fondateur de LPCR concernant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la définition de la place des familles et leur participation à la vie de l'établissement, - l'accueil des enfants porteurs de handicap, - l'organisation de l'établissement.
<p>Conclusion : Le candidat présente :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des capacités économiques et financières très satisfaisantes, - des capacités techniques et professionnelles très satisfaisantes, - Une aptitude certaine à garantir la continuité du service. <p>Candidature recevable.</p>			

DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA GESTION DU MULTI-ACCUEIL POM' DE REINETTE 2023-2027
ANALYSE DES CANDIDATURES

2. People and Baby/Enfance pour Tous
 9 Avenue Hoche
 75008 Paris

Liste des pièces et documents fournis	Capacités économiques et financières	Capacités techniques et professionnelles	Aptitude à garantir la continuité et l'égalité des usagers devant le service public								
<ul style="list-style-type: none"> ✓ DC1 ✓ DC2 ✓ Pouvoir de la personne habilitée à engager la structure ✓ Extrait Kbis ✓ Statuts de la société et de l'association People and Baby : Société par actions Enfance pour Tous : Association Loi 1901 ✓ Procès-verbal de l'assemblée générale ✓ Bilans comptables 2018-2019-2020 ✓ Présentation synthétique du candidat ✓ Références de structures comparables ✓ 2 Attestations fiscale et sociale ✓ Attestation d'assurance ✓ Lettre de motivation 	<p><u>People and Baby</u> 2018 : 111 078 398 € 2019 : 124 163 764 € 2020 : 125 243 099 €</p> <p><u>Enfance pour Tous</u> 2019 : 8 084 452 € 2020 : 6 549 686 € 2021 : 7 000 168 €</p>	<p>People and Baby assure la coordination et l'exécution du contrat. Enfance pour Tous assure la gestion du personnel.</p> <p>Gestion de 700 crèches en France accueillant 14 000 enfants dont 47 structures en Région Grand Est dont 12 gérées pour le compte de collectivités dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ensisheim, - Mulhouse, - Niederentzen - ... <p>Et quelques 80 autres communes et collectivités.</p> <table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 50%;">Enfance pour tous :</td> <td style="width: 50%;">People and Baby :</td> </tr> <tr> <td>2019 : 283 salariés</td> <td>2019 : 3228 salariés</td> </tr> <tr> <td>2020 : 298 salariés</td> <td>2020 : 3504 salariés</td> </tr> <tr> <td>2021 : 315 salariés</td> <td>2021 : 4119 salariés</td> </tr> </table> <p>Les valeurs de l'association reposent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - sur le respect de la réglementation et des familles, - sur l'adaptation aux besoins des familles et aux contraintes budgétaires, - sur l'implication des équipes dans chaque étape du projet. <p>Enfance pour Tous se définit au travers de missions spécifiques répondants aux nécessités du service public :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des formations répondants aux besoins des professionnels, et permettre une adaptation aux nouvelles exigences, - accompagner les services afin d'améliorer la qualité de l'accueil proposé (mise ne place d'un référent par famille), - exploiter les structures d'accueil par le biais de convention de gestion adaptées, - fédérer d'autres acteurs associatifs. 	Enfance pour tous :	People and Baby :	2019 : 283 salariés	2019 : 3228 salariés	2020 : 298 salariés	2020 : 3504 salariés	2021 : 315 salariés	2021 : 4119 salariés	<p>L'association est particulièrement vigilante quant à l'absence de toute discrimination dans l'accès et le traitement des citoyens au sein de la structure.</p> <p>La continuité du service est assurée par un pool de 100 agents mobilisables sur les différentes structures d'Enfance pour Tous.</p> <p>Au préalable, afin de préserver les ressources humaines, des actions sont menées pour lutter contre l'absentéisme. Un plan d'action a ainsi été mis en place pour répondre précisément aux causes de ces absences.</p> <p>Enfin, en aval, convaincu que la réussite de la gestion d'une crèche repose sur la qualité du recrutement, People and Baby a mis en œuvre différentes actions avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la mise en place d'une approche préventive des problèmes liés à l'encadrement avec des programmes de formations aux métiers de la petite enfance, - un recrutement s'appuyant sur la cooptation des candidats par des directrices fidèles à la société et comprenant la « philosophie » de l'entreprise. <p>Un interlocuteur identifié pour la commune est en contact constant pour permettre l'adaptabilité du service aux besoins.</p>
Enfance pour tous :	People and Baby :										
2019 : 283 salariés	2019 : 3228 salariés										
2020 : 298 salariés	2020 : 3504 salariés										
2021 : 315 salariés	2021 : 4119 salariés										
<p>Conclusion : Le candidat présente :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des capacités économiques et financières très satisfaisantes, - des capacités techniques et professionnelles très satisfaisantes, - Une aptitude certaine à garantir la continuité du service. <p>Candidature recevable.</p>											

DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA GESTION DU MULTI-ACCUEIL POM' DE REINETTE 2023-2027
ANALYSE DES CANDIDATURES

3. PEP Alsace

8, rue Blaise Pascal
68000 COLMAR

Liste des pièces et documents fournis	Capacités économiques et financières	Capacités techniques et professionnelles	Aptitude à garantir la continuité et l'égalité des usagers devant le service public
<ul style="list-style-type: none"> ✓ DC1 ✓ DC2 ✓ Pouvoir de la personne habilitée à engager la structure ✓ Extrait Kbis ✓ Statuts de l'association Loi 1901 ✓ Procès-verbal de l'assemblée générale ✓ Bilans comptables 2018-2019-2020 ✓ Présentation synthétique du candidat ✓ Références de structures comparables ✓ Attestations fiscale et sociale ✓ Attestation d'assurance ✓ Lettre de motivation 	<p>Chiffres d'affaires concernant la DSP :</p> <p>2019 : 4 338 962 € 2020 : 3 540 061 € 2021 : 4 483 287 €</p>	<p>2019 : 464 salariés 2020 : 464 salariés 2021 : 499 salariés</p> <p>Présentation de l'organigramme de la structure. Le management se veut participatif.</p> <p>Adoption d'une démarche RSO (Responsabilité Sociétale des Organisations) pour accompagner les collectivités.</p> <p>Mobilisation d'un réseau de compétences par les partenariats des PEP : Enfance Plurielle, Ressource Handicap, Réseau UNAT...)</p> <p>L'accent est mis sur la proximité, et l'adaptation du projet pédagogique à chaque enfant en s'appuyant sur la bonne connaissance des acteurs locaux de l'éducation.</p> <p>La création de la cuisine centrale « Gourmets et Gourmands » permet de maîtriser le volet « restauration » de la prestation et ainsi de respecter certains principes tels que la zone de chalandise avec la production locale.</p> <p>Références dans le domaine de l'enfance en périscolaire et ALSH :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Colmar - Sélestat, - Houssen - Soultz, - Ensisheim, <p>Soit une douzaine de structures.</p>	<p>La garantie de continuité du service est assurée par la mobilisation du personnel en place.</p> <p>La continuité est garantie dans le respect du cadre réglementaire tout en œuvrant pour l'optimisation des coûts.</p> <p>Cette continuité est aussi assurée dans les périodes de crises, et l'association rappelle sa capacité d'adaptation rapide pour assurer la continuité de service alors même que les procédures sanitaires étaient renforcées pendant la pandémie.</p>
<p>Conclusion : Le candidat présente :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des capacités économiques et financières très satisfaisantes, - des capacités techniques et professionnelles satisfaisantes, - Une aptitude à garantir la continuité du service. <p>Candidature recevable.</p>			

DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA GESTION DU MULTI-ACCUEIL POM' DE REINETTE 2023-2027
ANALYSE DES CANDIDATURES

4. Léa et Léo

Espace Robert Schuman
 7, place de l'Europe
 14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR

Liste des pièces et documents fournis	Capacités économiques et financières	Capacités techniques et professionnelles	Aptitude à garantir la continuité et l'égalité des usagers devant le service public
<ul style="list-style-type: none"> ✓ DC1 ✓ DC2 ✓ Pouvoir de la personne habilitée à engager la structure ✓ Extrait Kbis ✓ Statuts de la société ✓ Bilans comptables 2018-2019-2020 ✓ Présentation synthétique du candidat ✓ Références de structures comparables ✓ Attestations fiscale et sociale ✓ Attestation d'assurance ✓ Lettre de motivation 	<p>Léa et Léo regroupe 4 filiales :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Léa et Léo Grand Est - Léa et Léo Grand Ouest - Léa et Léo Sud Est - Hapili <p>Chiffres d'affaires :</p> <p>2018 : 5 284 098 € 2019 : 6 072 728 € 2020 : 5 214 056 €</p>	<p>2019 : 483 salariés 2020 : 530 salariés 2021 : 617 salariés</p> <p>Présentation de l'organigramme au niveau national et présentation de l'équipe au niveau régional.</p> <p>Présentation de la politique des ressources humaines en mettant en évidence la qualification professionnelle des équipes. Le ratio des diplômés est supérieur aux dispositions réglementaires.</p> <p>Gestion actuelle de 61 structures regroupant 1427 berceaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sélestat - Schiltigheim - Vendenheim - Illkirch - Etc. - <p>Le fonctionnement de Léa et Léo reposent sur 5 principes dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Principe de la transparence de la gestion administrative et financière : Léa et Léo assure une gestion en bon père de famille sur la base de la transparence par la mise en place de modalités de contrôle et d'indicateurs de gestion. - Principe de l'adaptabilité : Léa et Léo adapte sa communication à tous. Par ailleurs, Léa et Léo est attentif à l'évolution des nouveaux besoin des familles. 	<p>Le fonctionnement de Léa et Léo reposent sur 5 principes dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Principe de continuité du service public : Léa et Léo organise en cas d'absence, une délégation de responsabilités et de prise de décisions. La continuité de la fonction est formalisée dans le règlement de fonctionnement et est assuré par le personnel en place. - Principe de neutralité et d'égalité : Léa et Léo accueille tous les enfants et leur famille de tous les milieux sociaux quelles que soient leurs origines culturelles, leur état de santé, sans accueil différencié. Il participe à l'accompagnement social des familles en difficulté en lien étroit avec la PMI. - Principe d'accessibilité : Léa et Léo a mis en place un accompagnement permanent des familles avec des possibilités d'accueil variées dans le but de favoriser l'insertion professionnelle des parents. Le soutien à la parentalité est une préoccupation constante.
<p>Conclusion : Le candidat présente :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des capacités économiques et financières très satisfaisantes, - des capacités techniques et professionnelles très satisfaisantes, - Une aptitude certaine à garantir la continuité du service. <p>Candidature recevable.</p>			

DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA GESTION DU MULTI-ACCUEIL POM' DE REINETTE 2023-2027
ANALYSE DES CANDIDATURES

5. La Maison Bleue

148-152 Route de la Reine
 92100 BOULOGNE BILLAN COURT

Liste des pièces et documents fournis	Capacités économiques et financières	Capacités techniques et professionnelles	Aptitude à garantir la continuité et l'égalité des usagers devant le service public
<ul style="list-style-type: none"> ✓ DC1 ✓ DC2 ✓ Statuts de la société ✓ Pouvoir de la personne habilitée à engager la structure ✓ Extrait Kbis ✓ Bilans comptables 2018-2019-2020 ✓ Présentation synthétique du candidat ✓ Références de structures comparables ✓ Attestations fiscale et sociale ✓ Attestation d'assurance ✓ Lettre de motivation 	<p>2018 : 173 602 000 € 2019 : 179 054 000 € 2020 : 174 236 000 €</p> <p>La société La Maison Bleue, société par action simplifiée au capital de 103 541 274 € est représentée par la société ICAROS, société par action simplifiée, représentée elle-même par la société financière HLC.</p>	<p>2018 : 2533 salariés dont 226 personnels encadrants de crèche et 144 salariés encadrants au siège. 2019 : 2635 salariés dont 240 personnels encadrants de crèche et 145 salariés encadrants au siège. 2020 : 2959 salariés dont 267 personnels encadrants de crèche et 148 salariés encadrants au siège.</p> <p>1500 crèches en gestion en France, au Luxembourg, en Suisse et au Royaume-Uni. 15 000 enfants accueillis chaque jour dans les crèches françaises.</p> <p>La Maison Bleue présente le descriptif du personnel impliqué dans le projet avec la direction régionale, les responsables d'exploitation (les coordinatrices des crèches qui sont des puéricultrices), l'équipe d'encadrement, l'équipe auprès des enfants, le personnel de service et les intervenants ponctuels.</p>	<p>La Maison Bleue garantie un service de qualité pour les familles en assurant une continuité d'accueil au sein de la crèche avec une direction régionale dédiée répondant en temps réel aux besoins de la commune.</p> <p>La Maison Bleue met les ressources en moyens matériels et humains pour accueillir les enfants sans discrimination d'aucune sorte en assurant l'égalité de traitement de l'ensemble des usagers. Cette démarche comprend un accès inclusif de tous les enfants à la structure d'accueil dont ceux en situation de handicap ainsi qu'un accompagnement à la parentalité.</p> <p>La Maison Bleue assure la continuité du service en mettant des ressources supplémentaires à disposition. La procédure de remplacement ou d'ajustement est en fonction de la nature de l'absence : absence programmée ou non programmée, professionnel de direction ou professionnel encadrant auprès des enfants ou personnel de service.</p> <p>La Maison Bleue décrit les procédures mises en œuvre pour chaque situation afin d'assurer la continuité du service ainsi que l'égalité des usagers devant le service public au niveau de l'admission et de la tarification.</p> <p>La Maison Bleue assure également la promotion de l'égalité et de la mixité au sein des crèches par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une politique de recrutement favorisant la pluralité des profils, - un projet pédagogique favorisant l'égalité des chances pour des enfants venant de milieux différents, - un fonctionnement favorisant l'égalité homme-femme et luttant contre les stéréotypes sexuels.
<p>Conclusion : Le candidat présente :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des capacités économiques et financières très satisfaisantes, - des capacités techniques et professionnelles très satisfaisantes, - Une aptitude certaine à garantir la continuité du service. <p>Candidature recevable.</p>			

DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA GESTION DU MULTI-ACCUEIL POM' DE REINETTE 2023-2027
ANALYSE DES CANDIDATURES

6. AGES Association de Gestion des Equipements Sociaux

6 rue Martin Bucer
67000 STRASBOURG

Liste des pièces et documents fournis	Capacités économiques et financières	Capacités techniques et professionnelles	Aptitude à garantir la continuité et l'égalité des usagers devant le service public
<ul style="list-style-type: none"> ✓ DC1 ✓ DC2 ✓ Pouvoir de la personne habilitée à engager la structure ✓ Extrait Kbis ✓ Statuts de l'association ✓ Procès-verbal de l'assemblée générale ✓ Bilans comptables 2018-2019-2020 ✓ Présentation synthétique du candidat ✓ Références de structures comparables ✓ Attestations fiscale et sociale ✓ Attestation d'assurance ✓ Lettre de motivation 	<p>AGES est une association à but non lucratif de droit local créée il y a 40 ans.</p> <p>2018 : 11 517 248 € 2019 : 11 931 682 € 2020 : 10 842 403 €</p>	<p>Gestion de 23 structures petites-enfance et enfance :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 11 multi-accueils de 14 à 75 places - 5 crèches familiales - 2 micro-crèches - 1 halte-garderie - 1 lieu d'accueil parents-enfants - 3 accueils périscolaires <p>Accueil situé en Alsace :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La Wantzenau - Soufflenheim - Eckbolsheim - Breuschwickersheim ... <p>AGES comprend 382 salariés répartis de la façon suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> - multi-accueil : 195 salariés dont 29 encadrants - halte-garderie : 11 salariés dont 2 encadrants - crèches familiales 107 salariés dont 11 encadrants - autres structures d'accueil : 69 salariés dont 8 encadrants <p>Près de 1600 enfants sont accueillis par 400 personnes chaque jour.</p> <p>Les établissements d'accueil collectif sont composés d'équipes pluridisciplinaires.</p> <p>AGES présente les moyens des différentes structures permettant de répondre au fonctionnement administratif et aux besoins en matériels techniques.</p>	<p>AGES gère de nombreux établissements d'accueil qui permet d'organiser de façon globale la continuité du service public par une interaction concertée entre toutes les structures.</p> <p>La complémentarité, la coordination et la réactivité permettent d'éviter toute interruption du service public.</p> <p>L'égalité d'accès au service public repose sur la transparence des procédures. Les principes de non-discrimination, de mixité sociale, d'équité guident le quotidien de leurs équipes.</p>

Conclusion : Le candidat présente :

- des capacités économiques et financières très satisfaisantes,
- des capacités techniques et professionnelles très satisfaisantes,
- Une aptitude certaine à garantir la continuité du service.

Candidature recevable.

DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA GESTION DU MULTI-ACCUEIL POM' DE REINETTE 2023-2027
ANALYSE DES CANDIDATURES

7. Léo Lagrange

Léo Lagrange Petite Enfance AURA NORD
 2 Rue Maurice Moissonnier
 69517 VAULX-EN-VELIN Cedex

Liste des pièces et documents fournis	Capacités économiques et financières	Capacités techniques et professionnelles	Aptitude à garantir la continuité et l'égalité des usagers devant le service public
<ul style="list-style-type: none"> ✓ DC1 ✓ DC2 ✓ Pouvoir de la personne habilitée à engager la structure ✓ Extrait Kbis ✓ Statuts de la société ✓ Bilans comptables 2018-2019-2020 ✓ Présentation synthétique du candidat ✓ Références de structures comparables ✓ Attestations fiscale et sociale ✓ Attestation d'assurance ✓ Lettre de motivation 	<p>2018 : 2 968 552 € 2019 : 4 438 209 € 2020 : 5 951 890 €</p> <p>Léo Lagrange est une société par action simplifiée.</p>	<p>Léo Lagrange gère :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 94 établissements d'accueil de jeunes enfants dont 61 en Centre-Est. - 3000 places d'enfants dont 2158 en Centre-Est - 2 crèches familiales - 28 RAM <p>Implantation dans le Grand-Est, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Illkirch-Graffenstaden - Sélestat - Laneuveville-Devant-Nancy - Etc. <p>2018 : 1310 salariés 2019 : 1654 salariés 2020 : 1363 salariés</p> <p>La gestion des ressources humaines au travers des différentes actions menées auprès des salariés permet d'éviter le turn-over. Léo Lagrange insiste sur la nécessaire stabilité de l'équipe éducative, élément essentiel pour un accueil de qualité de l'enfant.</p> <p>Léo Lagrange propose de mettre en place une organisation ad-hoc qui se déclinera au travers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de différentes instances : comité de pilotage et comité d'usagers - d'un mode organisationnel éprouvé : délégué territorial petite-enfance, évaluation du service, planification des fermetures 	<p>En ce qui concerne la continuité et l'égalité des usagers devant le service public :</p> <p>Au niveau de la gestion des absences, longues ou courtes, Léo Lagrange met en œuvre les moyens nécessaires pour remplacer, par recrutements internes ou externes, par des personnels compétents et qualifié dans les meilleurs délais.</p> <p>L'égalité de traitement des usagers est une des valeurs fondatrices du mouvement d'éducation populaire. Dans toutes les structures, Léo Lagrange contribue au développement de chaque enfant et à l'accès de tous dans le respect de chacun et de ses différences.</p>

Conclusion : Le candidat présente :

- des capacités économiques et financières très satisfaisantes,
- des capacités techniques et professionnelles très satisfaisantes,
- Une aptitude certaine à garantir la continuité du service.

Candidature recevable.

LPCR	PEP Alsace	Enfance pour tous / People & Baby	AGES	Léa & Léo	
Caractéristiques du fonctionnement du service et de son exploitation évalués en termes de qualité, de souplesse d'utilisation pour les usagers et de confort donné aux enfants, de suivi, de la qualité de la restauration...					
<p>Nombre de berceaux-Taux et chiffres</p>	<p>Nombre d'enfants : 43 berceaux Nombre d'heures d'accueil réalisées : 75589 heures/an Taux d'occupation réalisé : 80% Nombre d'heures facturées : 85897 heures par an sur 5 ans Taux de facturation : 113,64% Tarif horaires PSU : 2023 : 5,72€ 2024 : 5,89€ 2025 : 6,07€ 2026 : 6,25€ 2027 : 6,44€ Participation des familles : 30% Commercialisation de deux places entreprises Les couches sont fournies. Trois types d'accueil : accueil régulier, accueil occasionnel, accueil d'urgence + accueil en surnombre (115% dans le respect des normes d'encadrement)</p>	<p>Nombre d'enfants : 43 berceaux Nombre d'heures d'accueil théorique : 106425 heures en 2023 et 116100 heures pour les autres années Nombre d'heures d'accueil réalisées : 86495 heures en 2023 et 89397 heures les autres années Taux d'occupation réalisé : 86% Tarif horaires PSU : 2023 : 5,56€ 2024 : 5,67€ 2025 : 5,78 € 2026 : 5,90 € 2027 : 6,02€ Les couches sont fournies. Deux types d'accueil : accueil régulier et accueil occasionnel. Seule une place d'urgence est mise en place.</p>	<p>Nombre d'enfants : 43 berceaux Nombre d'enfants agrément modulé : 40 Nombre d'heures d'accueil maximum : 107325 heures par an sur les 5 ans Nombre d'heures d'accueil réalisées : 85258 heures Taux d'occupation réalisé : 79% Nombre d'heures facturées : 91226 heures par an sur 5 ans Taux d'occupation facturé : 85% Taux de facturation : 107% Tarif horaires PSU : 2023 : 5,95€ (part parent :1,75€ + part CAF : 4,20 €) 2024 : 6,01€ (part parent :1,75€ + part CAF : 4,26 €) 2025 : 6,07 € (part parent :1,75€ + part CAF : 4,32 €) 2026 : 6,13 € (part parent : 1,75€ + part CAF : 4,38 €) 2027 : 6,19€ (part parent :1,75€ + part CAF : 4,44 €) Commercialisation attendue de 2/5 places. Les couches sont fournies. Trois types d'accueil : accueil régulier, accueil occasionnel, accueil d'urgence.</p>	<p>Nombre d'enfants : 43 berceaux Nombre d'heures facturées sur la base de 11h00 d'amplitude horaires : 86000 heures Taux horaires PSU : 2023 : 5,50€ 2024 : 5,56€ 2025 : 5,61 € 2026 : 5,67 € 2027 : 6,72€ Les couches sont fournies. Deux types d'accueil : accueil régulier et accueil occasionnel. Des places d'urgence sont possibles.</p>	<p>Nombre d'enfants : 43 berceaux avec 15 non-marcheurs et 28 marcheurs. Nombre d'heures de garde théorique : 116616 heures en 2023, 2025 et 2026 117132 heures en 2024 et 2027 Nombre d'heure réalisées : 2023 : 85258 et en 2027 : 85258. Taux d'occupation : 78% Taux de facturation : 107% Nombre d'heures de garde facturées : 2023 - 2025 - 2026 : 81914 heures 2024 - 2027 : 82276 heures Accent mis sur le volet environnemental et bio : utilisation des couches POMMETTE, Trois types d'accueil : accueil régulier, accueil occasionnel, accueil d'urgence.</p>
<p>Horaires d'ouverture, nombre de jours d'ouverture, modalités de fermeture de la structure, modalités de mise en place des nouveaux horaires...</p>	<p>Offre de base : Horaires proposés : 7h30 - 18h30 Variante - Horaires proposés "si le besoin des familles est en ce sens exprimé" : 7h00 - 19h00 La structure est fermée 5 semaines: une semaine pendant les vacances de Noël et 4 semaines en été + 2 journées pédagogiques par an.</p>	<p>Horaires proposés en 2023 : 7h30 - 18h30 7h30- 8h30 : 30 berceaux, 8h30 - 17h30 : 43 berceaux, 17h30- 18h30 : 30 berceaux. Horaires proposés entre 2024 et 2027 : 7h00 - 19h00 : 7h00- 7h30 : 15 berceaux, 7h30 - 17h30 : 30 berceaux, 17h30 - 18h30 : 43 berceaux, 18h30-19h00 : 15 berceaux. La structure est fermée 5 semaines: une semaine pendant les vacances de Noël et 4 semaines en été + 2 journées pédagogiques par an. <i>Le niveau de service proposé est inférieur à celui demandé concernant les horaires, et il ne respecte pas le nombre de berceaux actuel sur une très grande amplitude horaires.</i></p>	<p>Horaires proposés : 7h00 - 19h00 7h00- 8h30 : 30 berceaux, 8h30 - 17h30 : 43 berceaux, 17h30- 19h00 : 30 berceaux. La structure est fermée 5 semaines: une semaine pendant les vacances de Noël et 4 semaines en été + 2 journées pédagogiques par an</p>	<p>Horaires proposés : 7h30 - 18h30 - si la collectivité valide l'option des horaires, cela sera élargit entre 7h et 19h00 après enquête auprès des familles. L'enfant ne peut être déposé qu'avant 9h00 et repris après 17h00. 10 places seront créées sur les plages horaires de 7h à 7h30 et de 18h30 à 19h00 si nécessaire. Ce service sera mis en place à partir de 5 enfants inscrits à l'année pour chacune des plages horaires.En fonction des demandes, l'ouverture de la structure sur ces horaires sera requestionnée. 43 berceaux. La structure est fermée 5 semaines: une semaine au printemps, une semaine pendant les vacances de Noël et 3 semaines en été.</p>	<p>Horaires proposés : 7h00 - 19h00 : 7h00- 7h30 : 15 berceaux, 7h30 - 8h30 : 30 berceaux, 8h30 - 17h30 : 43 berceaux, 17h30-18h30 : 30 berceaux, 18h30 - 19h00 : 15 berceaux. La structure est fermée 5 semaines: une semaine au printemps, une semaine pendant les vacances de Noël et 3 semaines en été.</p>
<p>Politique de reprise du personnel sur place</p>	<p>L'intégralité du personnel est repris dans les mêmes conditions.</p>	<p>L'intégralité du personnel est repris. Le poste actuel d'auxiliaire de puériculture à 0,57 ETP sera modifié en temps complet en 2024. <i>Il n'y a aucun élément garantissant la conservation des acquis actuels.</i></p>	<p>People & Baby étant l'actuel délégataire, il n'y aura pas de changement. L'intégralité du personnel est repris. Un recrutement est prévu à 70% pour permettre de répondre à l'extension de l'amplitude horaire.</p>	<p>Changement de convention collective avec garantie du maintien de salaires. Toutefois, si la commune veut maintenir la même convention, AGES répondra à cette demande. Existence du CSE avec différents avantages : réduction, chèques cadeaux... Les différentes étapes de la reprise du personnel sont présentées. Prise en charge de 50% du coût de la mutuelle, Contrat de prévoyance pour les agents ayant plus d'un an d'ancienneté.</p>	<p>Le personnel ne perdra aucun avantage par rapport à la situation actuelle. L'intégralité du personnel est repris et un poste supplémentaire d'Assistante petite enfance est créée. L'équipe en place sera reprise avec ses avantages acquis (RIS, tickets restaurants, journées supplémentaires) qui seront regroupés dans une prime différentielle et une prime de présence. La directrice aura une prime d'objectifs. Les avantages sont les suivants : - Prime de présence de 60€ par mois soit 720€ annuellement Prime d'objectif pour la directrice de la structure de 1500 € par an - La Mutuelle et la Prévoyance pour l'ensemble du personnel, - Une prime d'ancienneté, - Une prime de naissance, Une prime VAE + le 1% logement. Explication détaillée de la reprise du personnel avec les différentes étapes.</p>

LPCR		PEP Alsace	Enfance pour tous / People & Baby	AGES	Léa & Léo	
Caractéristiques du fonctionnement du service et de son exploitation évalués en termes de qualité, de souplesse d'utilisation pour les usagers et de confort donné aux enfants, de suivi, de la qualité de la restauration...						
Convention collective		Maintien de la Convention collective SNAECISO avec certains avantages pour les salariés. Convention collective nationale IDCC 1261 des acteurs du lien social et familial (centres sociaux et socioculturels, associations d'accueil de jeunes enfants, ...)	La convention collective est ECLAT n°3246 (Ex: Animation). <i>La convention collective actuelle n'est pas conservée, ni les avantages relatifs à cette convention .</i>	La convention collective reste identique et les avantages sont également conservés. Convention collective SNAECISO avec certains avantages pour les salariés. Convention collective nationale IDCC 1261 des acteurs du lien social et familial (centres sociaux et socioculturels, associations d'accueil de jeunes enfants, ...)	AGES applique la convention FEHAP (Fédération des Etablissements Hospitaliers et d'Aide à la Personne).	La société est rattachée à la convention collective du service à la personne (IDCC : 3127) à savoir la garde collective d'enfant. L
Effectifs	L'équipe serait composée d'une directrice, de 2 EJE, d'une infirmière, de 4 auxiliaires de puériculture, 5 ou 6 auxiliaires de crèche selon la base ou la variante et 2 agents polyvalents. Une assistante petite enfance à 100% serait recrutée (du fait de l'augmentation de l'amplitude horaire). Pour une amplitude de 11h : Nombre d'ETP total : 13,18 et Nombre d'ETP auprès des enfants : 10,77 Pour une amplitude de 12h : Nombre d'ETP total : 14,98 et Nombre d'ETP auprès des enfants : 11,77 Pourcentage de diplômés : 50% Deux vacataires sont en renfort : une psychologue et un référent santé (médecin).	L'équipe serait composée d'une directrice, de 2 EJE, d'une infirmière, de 4 auxiliaires de puériculture, 5 agents de puériculture et 2 maîtresses de maison. Une assistante petite enfance à 70% serait recrutée (du fait de l'augmentation de l'amplitude horaire en 2024). Nombre d'ETP total : 14,41 Nombre d'ETP-taux d'encadrement par rapport à la PMI : 12,80 Deux vacataires sont en renfort : une psychologue et un référent santé (médecin).	L'équipe serait composée d'une directrice, de 2 EJE, d'une infirmière, de 4 auxiliaires de puériculture, 6 auxiliaires de crèche et 2 agents polyvalents. Une assistante petite enfance à 70% serait recrutée (du fait de l'augmentation de l'amplitude horaire). Nombre d'ETP total : 14,67 Nombre d'ETP auprès des enfants : 11,42 Pourcentage de diplômés : 50% Deux vacataires sont en renfort : une psychologue et un référent santé (médecin). A noter également la présence de trois agents "volants" qui assurent les remplacements en cas d'absence de permanents.	L'équipe serait composée d'une directrice, de 2 EJE, d'une infirmière, de 4 auxiliaires de puériculture, 7 aides maternelles et 2 agents de service. 0,3 ETP d'accueillante supplémentaire est dédiée au dispositif d'accueil élargie.	L'équipe serait composée d'une directrice, de 2 EJE, d'une infirmière, de 4 auxiliaires de puériculture, 6 auxiliaires de crèche et 2 agents polyvalents. Une assistante petite enfance à mi-temps serait recrutée. Nombre d'ETP total : 14,67 Nombre d'ETP auprès des enfants : 11,76 Nombre d'encadrement requis : 11,14 Pourcentage de diplômés : 46% Deux vacataires viendraient en renfort : une psychologue et un médecin.	
	Réunions d'équipes : réunion de section, réunions d'EJE, réunions d'analyse des pratiques, journées pédagogiques, .. Mise en place de réunion sur la pratique professionnelle : 88 heures prévues avec un psychologue. Parcours de formation , VAE : chaque professionnel(le) bénéficie de 2 à 3 actions de formation par an. Accompagnement au cours de la carrière : - Enquête annuelle d'engagement, deux bilans par an, rencontres, entretiens... Mission Emploi Handicap	Démarche Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO) : elle vise : - à mieux répondre aux attentes de tous, - à construire une société inclusive - à développer le bien-vivre -ensemble. Des réunions avec le personnel et des entretiens professionnels sont prévus.	Les mots-clés de l'entreprise sont Bienveillance, Responsabilité, Innovation et Plaisir. Un référentiel de Bienveillance a été conçu pour les pratiques professionnelles. Une attention particulière est apportée au recrutement puis à l'accompagnement sur la durée en proposant un parcours professionnel complet et qualifiant : - Validation des Acquis par l'Expérience : validation des connaissances et des compétences pour faciliter l'évolution professionnelle. - Démultiplier les outils de recrutement : partenariat avec pôle emploi, logiciel multiposting, CVthèque,... - Réunions crèches hebdomadaires et réunions d'équipes, - Diverses publications internes, Programme Handi'Cap pour améliorer l'accueil des personnes en situation de handicap, - Partages des pratiques professionnelles avec la Fondation Enfance pour Tous : Directrices et Directeurs de crèches invités à se rendre au Brésil à Babylonia, espace éducatif parrainé par Enfance pour Tous situé dans une favela de Rio de Janeiro pour partager les pratiques professionnelles.	Politique RSE - Responsabilité Sociétale et Environnementale - prend en compte trois facteurs : - les facteurs environnementaux qui visent à limiter la capacité à polluer l'environnement, - les facteurs sociaux qui recherchent le bien-être au travail, - les facteurs économiques qui orientent chacun vers une démarche responsable. Valeurs partagées : Reconnaissance des compétences de chacun par l'entretien annuel, la formation continue, l'analyse des pratiques par un psychologue accompagnant, cohésion et engagement professionnel de l'équipe. Politique Handicap : convention avec l'AGEFIPH La gestion des ressources humaines est coordonnée au siège. Un Comité Social et Economique est présent et assure le dialogue social. Un coordinateur est nommé par zone géographique regroupant une dizaine de crèches pour accompagner les directeurs et directrices dans la mise en oeuvre de projets, les formations, ... Réalisation d' : - Entretien de progrès : entretien dévaluation - Entretien professionnels : détermine les perspectives d'évolution professionnelle et les formations nécessaires.	Politique RSE - Responsabilité Sociétale et Environnementale - prend en compte trois facteurs : - les facteurs environnementaux qui visent à limiter la capacité à polluer l'environnement, - les facteurs sociaux qui recherchent le bien-être au travail, - les facteurs économiques qui orientent chacun vers une démarche responsable. - Management collaboratif - Accompagnement du personnel par l'équipe du siège de l'AGES : un interlocuteur est dédié à chaque structure, une coordinatrice pédagogique et une coordinatrice opérationnelle soutiennent également la directrice. La politique du recrutement : Cvthèque, partenariats divers. Politique en faveur des handicapés	
Formations	LPCR travaille avec l'Académie Grandir. Il propose un catalogue de formations très vastes, pour tous les niveaux et professionnels autour de trois axes : - Pédagogie et compétences métiers - Management et Communication - Hygiène et sécurité	Plan de développement des compétences présenté précisément avec une dizaine de formations individuelles sur différentes thématiques (parentalité, pédagogie, handicap...) et sur l'accompagnement collectif	2 journées de formation pédagogiques par an Dans le cadre d'une reprise du personnel : programme de formation sur 5 semaines Minimum 2 journées pédagogiques par an Exemple de plan de formation sur 5 ans par type de poste	Formation inter-établissement, formations intra-établissement et formation individuelle. Les thématiques des formations sont essentiellement pédagogique, métiers et hygiène et sécurité. Organisation des temps pédagogiques Analyses des pratiques	Plan de formation continue de minimum deux journées par an par employé Formation d'une journée par mois en interne Formation adaptée en fonction des responsabilités : réunions de co-développement pour les directeurs et directrices Formation ponctuelle d'intégration Séminaire pour travailler la cohésion d'équipe	

LPCR		PEP Alsace	Enfance pour tous / People & Baby	AGES	Léa & Léo	
Caractéristiques du fonctionnement du service et de son exploitation évalués en termes de qualité, de souplesse d'utilisation pour les usagers et de confort donné aux enfants, de suivi, de la qualité de la restauration...						
Optimisation de la fréquentation		Diffusion d'information par les voies traditionnelles : journaux, ...et auprès des acteurs : Pôle Emploi, Camps ARSEA, CAF Mon Enfant, A plus long terme : création d'une plate-forme dédiée	Encadrement de l'occupation des places d'accueil régulières avec délai de prévenance Liste d'attente pour l'accueil occasionnel après définition de critères de choix Communication auprès des familles du secteur sur la gestion de l'accueil occasionnel Partenariat avec le Ministère du travail pour accueillir ponctuellement les enfants des personnes en recherche d'emploi		Le taux d'occupation s'appuie sur les heures réalisées les années précédentes. Grâce au logiciel HOPTIS, il y a un ajustement régulier pour remplir les places disponibles. Attribution des places vacantes aux familles en attente en cas d'absence d'un enfant. e taux d'occupation s'appuie sur les heures réalisées les années précédentes. Attribution des places vacantes aux familles en attente en cas d'absence d'un enfant. Taux d'encadrement : 1 adulte pour 5 non-marcheurs et 1 adulte pour 8 marcheurs.	
Démarche environnementale	Le projet d'accueil porte des valeurs environnementales: - Placer les espaces extérieurs et la nature au cœur du développement de l'enfant, - Choisir des produits jeux, matériels...sains et sûrs pour l'enfant et son environnement, - Réduire notre impact sur l'environnement, - Utilisation de fournitures et articles éco-responsables : jouets en bois, produits naturels, - Utilisation de Rivadouce Bébé bio, - Limitation de la consommation de papier - Recyclage.	Achats responsable : sélection des fournisseurs locaux engagés dans une démarche éco-responsable, matériel pédagogique respectueux, Choix d'API "premiers pas" qui adhère à une démarche écologique, Eco-gestes du quotidien avec le tri et la lutte contre le gaspillage, le recyclage et la gestion des déchets, qualité de l'air...	Produits biologiques pour l'entretien des locaux. Gamme ECOLAB. Réduction des consommations énergétiques, gestes éco sur le papier et les lumières Evaluation périodique pour garantir la qualité de l'air Politique d'achat éco-responsable avec présentation des différents fournisseurs Gestion des déchets et procédures de bonne pratique pour limiter les consommations d'énergie Education aux bons gestes auprès des enfants	Démarche RSE + adhésion à Initiatives Durables : - Développer les achats responsables, - Améliorer le tri sélectif, - Utiliser des produits de nettoyage éco-labellisés, - Développer des projets en lien avec la nature.	Utilisation de produits écolabellisés Nourriture bio et recours aux circuits courts Maîtrise des coûts énergétiques Evaluation périodique pour garantir la qualité de l'air Réduction des déchets et du gaspillage Nettoyage sans polluant pour un meilleur contrôle de la qualité de l'air intérieur Obtention du label Ecolo Crèche visant à améliorer la qualité de vie : réduction de la consommation énergétique, baisse du gaspillage alimentaire... le label suppose une formation des encadrants et un éveil des enfants aux bons gestes.	
Gestion de crises et des urgences	Système d'alerte crèche d'urgence : en cas d'incident majeur, la direction et les services opérationnels sont alertés : un enfant a chuté, coupure d'électricité... des protocoles sont également mis en places sur des incidents majeurs. Différents protocoles ont été mis en place selon les situations rencontrées : Soins et administration des traitements et PAI, Protection de l'Enfance pour les enfants en danger, Protocole d'hygiène générale et en cas d'épidémie, Protocole en cas d'urgence : maladie, chute... Deux exercices d'évacuation et un exercice de mise en sûreté sont réalisés chaque année.		En cas d'enfant malade : procédure mis en place selon la gravité Classement des situations en fonction de leur gravité et un plan de communication élaboré pour chaque niveau Production du protocole en cas d'état d'urgence et mesures de confinement Existence d'une Cellule d'Intervention des Situations Préoccupantes (CISP) composée de 5 membres de P&B Un protocole est mis en place pour sécuriser le départ des enfants. Procédure d'alerte et consignes et plan de communication établis.	- Evaluation des risques - Tenu à jour du registre de sécurité - Plan de maîtrise Sanitaire : sécurité en matière d'hygiène alimentaire : identifier, évaluer et maîtriser les dangers - Contrôle qualité alimentaire - Protocoles à suivre nombreux selon les maladies, - Protocoles à suivre pour les circonstances exceptionnelles	Différents protocoles ont été mis en place selon les situations rencontrées : Urgence médicale pour l'enfant avec identification des signes de gravité, Enfant en danger, etc. Plan particulier de mise en sécurité, Protocole de sécurité incendie,	
Contrôle et suivi de la structure	Référentiel Crèch'Expert : outil de contrôle de la qualité de l'accueil du jeune enfant : 130 points de contrôle : délai de traitement, paroles adressées aux enfants... Audit annuel de chaque structure	Souhaite reprendre le logiciel actuellement en place MIKADO	Logiciel de gestion Mikado. Optimisation de gestion avec suivi de la présence en temps réel avec pointage grâce à une tablette à l'entrée qui permet aux parents de signaler leur arrivée et leur départ. Visite mensuel du responsable opérationnel qui fait l'objet d'un compte-rendu. Toutes les crèches sont soumises à trois types d'audit : un audit pédagogique, un audit sanitaire et sécuritaire et un audit administratif.	Logiciel de gestion : DOMINO par ABELIUM	Logiciel de gestion HOPTIS : gestion de la présence des enfants ainsi que de la facturation, du planning des professionnels, édition des statistiques Gestion du planning des enfants : facturation à l'heure	
Repas : fourniture,	Organisation	Liaison froide avec ANSAMBLE 50% de produits Bio et 73% de produits de qualité durable Respect des produits de saison, 2 produits locaux /jour et par enfant, Produits labellisés, 4 types de menus selon les âges : nourrissons, bébé, moyen et grand, Prise en compte des régimes spécifiques (PAI)	Prestataire : API Présentation très détaillée de la structure alimentaire pensée pour les enfants : divisé en 3 tranches d'âges Des menus établis au niveau régional pour respecter la saisonnalité des produits en approvisionnement, Entre 20% et 55% des produits utilisés sont bio Prise en compte des PAI	Prestataire : API Présentation très détaillée de la structure alimentaire pensée pour les enfants : divisé en 3 tranches d'âges Prise en compte des régimes spécifiques (PAI) Mise en place d'activités autour du goût Entre 20% et 50% de produits BIO Des repas "épiciuriens" pour la découverte du goût Des menus établis au niveau régional pour respecter la saisonnalité des produits en approvisionnement, des menus à thèmes, Lait spécifique : Everymilk Bio Sensibilisation au gaspillage alimentaire	Prestataire : API 50% de produits issus de la filière durable et dont 20% de produits Bio Evaluation des repas réalisée avec la collectivité	Liaison froide avec ANSAMBLE qui prévoit un minimum de 25% de produits Bio et 53% de produits de qualité et durables. Les repas sont confectionnés à Longwy. Prise en compte de régimes spécifiques (PAI) Mixage par l'agent en cuisine Animations pédagogiques mensuelles Pour le lait : MODILAC (lait infantile BIO) avec possibilité aux parents d'apporter leur lait et conditions d'accueil adaptées aux mamans souhaitant allaiter.

LPCR		PEP Alsace	Enfance pour tous / People & Baby	AGES	Léa & Léo	
Caractéristiques du fonctionnement du service et de son exploitation évalués en termes de qualité, de souplesse d'utilisation pour les usagers et de confort donné aux enfants, de suivi, de la qualité de la restauration...						
Entretien et maintenance des locaux	Nettoyage	Produits de nettoyage et lessive écolabellisés	Produits ECOCERT L'entretien est assuré par les maîtresses de maison. S'il y a besoin d'une prestation extérieure, l'entreprise COCCI est sollicitée	Présentation assurée en interne avec un plan de formation strict des personnels Présentation des plans de nettoyage mis en œuvre Produits ECOLAB	Produits écolabellisés ORAPI	
	Maintenance et sécurité	Classeur avec outil de gestion de la sécurité sanitaire des denrées alimentaires	Points sur l'hygiène et la sécurité des enfants, Exercices d'évacuation, maintenance des équipements,, exercice de mise en sécurité...	Une direction technique est en charge de la maintenance, des contrôles réglementaires, du pilotage de la maintenance. Gestion de la maintenance par des équipes propres à Enfance pour Tous Plans de nettoyage mis en place, Vérification technique périodique et tenue du registre de sécurité, exercice d'évacuation incendie réalisé.	Maintenance assurée par des entreprises extérieures Tenue des registres de sécurité Pkab de maintenance et visites périodiques	Contrat de maintenance avec la société SILLIKER pour tous les équipements de ventilation, chauffage, équipements de cuisine... Les petites réparations sont également effectuées par l'entreprise. Le bilan est réalisé lors du rapport annuel transmis à la collectivité. Vérifications techniques périodiques réalisées, et tenue du registre de sécurité
Communication	avec les parents	Place des parents prépondérante dans l'accueil proposé: - Application Chaperons et Vous : partage de tout type d'information, - Ateliers parents/enfants/professionnels, - Soutien à la parentalité, - Réunions à thèmes, cafés parents, - Ateliers spécifiques, - Mise en place de parents-relais, - Les fêtes de la crèche, - Questionnaire de satisfaction.	Programme de relation avec les parents : les échanges au quotidien : entretiens, casiers des enfants, cahier de transmission, cahier d'incidents bénins réunions avec les parents, Enquêtes de satisfaction, Site internet, Application Kidizz, Création d'un Conseil des Parents	Programme de relation avec les parents : les échanges au quotidien : entretiens, cahier de transmission et cahier de vie, Les parents sont considérés comme partie prenante dans la vie de la crèche : livret d'accueil, enquête satisfaction, conseil d'établissement, Information sur le site Crèche'connect, Programme d'actions en faveur de la parentalité : partage du projet éducatif, fiches conseils, conférences, Animations créatives, Intégration des parents à la vie de la crèche : café crèche, ateliers parents-enfants, fêtes de la crèche Aménager des temps d'échange Mettre en place des actions pour la parentalité	Transmission au quotidien, Réunion à thèmes deux fois par an, Conseil d'établissement réuni 2 fois par an Organisation de portes ouvertes, Site internet AGES, Réunion d'information à l'attention des parents, Enquêtes de satisfaction, Boîte à idées	Site Internet et réseau social Questionnaire de satisfaction réalisé Une plateforme Kidizz permettant aux parents de suivre la vie de la crèche Réunion régulière d'information avec les parents Accompagnement dans leur rôle de parents Développer la confiance envers l'équipe Réunions d'informations
	avec le délégué	Outil de suivi : - Espace de reporting accessible 24h/24 : accès à toutes les informations concernant le taux d'occupation, le nombre d'enfants, le profil des familles, - Rencontres, - Rapport annuel, Un compte rendu périodique sera réalisé tous les mois pendant les 6 premiers mois et ensuite semestriellement.	Rapport d'activités annuel et rapport financier, Comité de pilotage	Interface sur le logiciel Mikado pour accéder aux outils de reporting en temps réel. Mini site dédié pour accéder en continu aux informations de gestion (formation dispensée) Réunions régulières. Chaque mois, transmission de la fiche info avec le taux d'occupation, la liste des enfants accueillis et la liste du personnel, les calendriers des contrôles obligatoires et spécifiques, de maintenance et d'entretien, Chaque semestre, transmission du bilan avec les enfants accueillis, les mouvements du personnel, le projet pédagogique et le bilan de l'entretien des locaux Chaque année, le rapport annuel d'activité.	Rapport annuel, Mise en place d'un comité de pilotage Transmission d'un tableau de bord mensuel sur les 6 premiers mois et semestriel ensuite avec la fréquentation, ...	Rapport annuel informant des différentes interventions et travaux Réunion de coordination 3x/an et mensuel au démarrage Comité de pilotage annuel Commission d'attribution des places 3 fois par an minimum avec deux représentants de la collectivité Transmission d'un tableau de bord mensuel sur les 6 premiers mois et semestriel ensuite avec la fréquentation, ... Rapports annuels avec le bilan de l'activité et le rapport financier.
Inscription de l'enfant	Attribution des places	Mise en place d'une charte d'attribution des places Préinscription avec un dossier à remplir préalablement. Commission d'attribution composée de 4 personnes, 2 représentant de LPCR et 2 représentants de la commune. Elle se réunit trois fois par an. Des critères d'attribution ont été établis.	Projet d'accueil personnalisé élaboré avec un premier contact Commission d'attribution des places avec des représentants de la commune Période d'adaptation progressive prévue : 8 rendez-vous fixés avec une augmentation progressive du temps de présence pour les contrats d'accueil	- Demande de préinscription (gestion par ordre de dépôt) - Commission d'attribution des places (3x/an) se reposant sur des critères d'éligibilité, de classement et de départage, - Information des familles bénéficiaires et réunion d'inscription, - Période d'essai d'un mois pour permettre à la famille d'adapter leur besoin, Dossier d'admission Seul l'accueil régulier donne lieu à un contrat Modification possible en cours d'année avec deux mois de préavis	Différentes étapes d'accueil de l'enfant et de la famille : Entretien avec la Directrice, Période de familiarisation progressive...	Formulaire de préinscription pour identifier les besoins de chaque famille Commission d'attribution avec des représentants de la collectivité Critères de sélection à déterminer avec le délégué Dossier d'admission (livret de famille, CNI parents, renseignements CAF ou MSA ou SNCF, RIB, contrat, vaccinations, infos médecin traitant, certificat médical pour vie en collectivité de moins de 2 mois, RC parents, carte MDPH ou autre si handicap, autres autorisations. Seul l'accueil régulier donne lieu à un contrat : Contrat établi à l'heure d'un an reconductible Modification possible en cours d'année avec un mois de préavis s'il y a diminution du contrat, Toute demande de modification se fait par écrit

LPCR	PEP Alsace	Enfance pour tous / People & Baby	AGES	Léa & Léo	
Caractéristiques du fonctionnement du service et de son exploitation évalués en termes de qualité, de souplesse d'utilisation pour les usagers et de confort donné aux enfants, de suivi, de la qualité de la restauration...					
<p>Evaluation du critère 1 : Caractéristiques du fonctionnement du service et de son exploitation</p>	<p>Le fonctionnement proposé répond globalement au cahier des charges de façon satisfaisante pour la version variante car le cahier des charges précisait bien qu'il y aurait une amplitude horaire plus importante :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maintien des conditions salariales, - Effectif réaliste et complet et encadrement suffisant, - Animation des équipes et formation satisfaisantes, - Fonctionnement de la structure bien appréhendée, - Les moyens de contrôle et de gestion de la structure sont très soutenus, - Les outils de communication sont nombreux. - Les modes de gestion de l'accueil de l'enfant sont satisfaisantes. <p>Toutefois, les nouveaux horaires ne sont pas pris en compte et sont présentés sous forme de proposition soumis à "enquête" donc révisable en cours de contrat. Il n'y a pas de proposition pour optimiser la fréquentation. Le prestataire pour la restauration a sa cuisine centrale éloignée de la commune ce qui en terme de consommation de carburant n'est pas optimum.</p>	<p>Le fonctionnement proposé répond globalement au cahier des charges de façon peu satisfaisante :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le nombre de berceaux est insuffisant sur la majorité des créneaux horaires présentant une capacité de 30 berceaux alors qu'actuellement, il y en a 43. - Les conditions salariales ne sont pas précisées pour la reprise et la convention collective proposée est moins favorable, - Effectif réaliste et complet et encadrement suffisant avec un renfort en 2024, - Animation des équipes et formation satisfaisantes, - Fonctionnement de la structure bien appréhendée avec une bonne prestation pour les repas, - Les moyens de contrôle et de gestion de la structure sont repris mais non expérimentés par les PEP, - Les outils de communication avec les parents et le délégataire sont assez traditionnels peu développés. - les modes de gestion de l'accueil de l'enfant sont satisfaisantes. 	<p>Le fonctionnement proposé répond à toutes les demandes du cahier des charges de façon très satisfaisante :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prise en compte des nouveaux horaires demandés dès 2023 en conservant 43 berceaux sur la plus grande amplitude horaire, - Maintien des conditions salariales, - Effectif réaliste et complet et encadrement suffisant, - Animation des équipes, politique de formation satisfaisante et management positif, - Fonctionnement de la structure bien appréhendée avec une bonne prestation pour les repas (l'accent est mis sur les menus et les actions menées spécifiques à People and Baby), - Les moyens de contrôle et de gestion de la structure existent et sont déjà utilisés sur site, - Les outils de communication sont nombreux, - les modes de gestion de l'accueil de l'enfant sont très satisfaisantes. 	<p>Le fonctionnement proposé répond globalement au cahier des charges de façon peu satisfaisante à cause de certaines réponses en particulier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le maintien des conditions salariales ne sont pas précisément garanti (sauf le maintien du salaire)car la convention collective proposée est différente. Proposition de maintenir la convention actuelle seulement si c'est obligatoire et imposée par la commune. - Les contraintes horaires pour les parents sont trop importantes, - les horaires demandés sont appliqués seulement sous conditions trop restrictives, - Effectif réaliste et complet et encadrement suffisant, - Animation des équipes et formation satisfaisantes, - Fonctionnement de la structure appréhendée à minima, - Les moyens de contrôle et de gestion de la structure existent et sont déjà utilisés ailleurs, - Les outils de communication sont satisfaisants, - les modes de gestion de l'accueil de l'enfant sont explicités de façon peu précises. 	<p>Le fonctionnement proposé répond à toutes les demandes du cahier des charges de façon satisfaisante, hormis une réponse :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prise en compte des nouveaux horaires demandés depuis 2023 en conservant 43 berceaux sur la plus grande amplitude horaire, - Maintien des conditions salariales, - Effectif réaliste et complet et encadrement suffisant, - Animation des équipes, politique de formation satisfaisante et management positif, - Fonctionnement de la structure bien appréhendée, - Les moyens de contrôle et de gestion de la structure existent et sont déjà utilisés ailleurs, - Les outils de communication sont nombreux, - les modes de gestion de l'accueil de l'enfant sont très satisfaisantes. <p>Toutefois, le prestataire retenu a sa cuisine centrale à Longwy, ce qui est très éloigné de la commune et demande des trajets pour les livraisons très consommatrices de carburant.</p>
<p>Projet d'établissement : Projet éducatif, projet pédagogique et règlement intérieur</p>	<p>Applications de différentes méthodes : Montessori, Korczak, Loczy, Reggio Emilia, Malaguzzi. Conception de l'accueil centré sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une pédagogie adaptée à chacun, - Accueillir la diversité : égalité filles-garçons, l'art et la culture comme vecteur de respect, de diversité et d'ouverture, - la coéducation <p>Chaque équipe choisit un thème à développer : la mise en place des Focus. Pour Pom' de Reinette, il est proposé un Focus Nature, à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Végétal : avec un travail sur les plantations, potager... - Sensoriel naturel : avec une activité sensorielle à partir de matériel naturel et de récupération, ainsi que sur l'alimentation - Développement durable : recyclage, compostage.. - Découverte du Monde : Ateliers et sorties, - Créativité : Observations et expériences... <p>Il est également prévu l'aménagement des différents espaces sur des thématiques variées : coin lecture, espace de vie des grands..</p> <p>Divers partenariats sont prévus : PMI, Une Souris Verte, CAMSP, école maternelle, les associations,</p>	<p>Applications de différentes méthodes : Montessori, Loczy, Reggio Emilia, Malaguzzi.</p> <p>Le projet d'établissement intègre la participation à la vie du territoire via des partenariats avec les acteurs locaux : RAM, EHPAD, Décoles, école de musique,...</p> <p>Le projet éducatif repose sur des valeurs de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Coéducation, - Sécurité affective de l'enfant, - Accompagnement à l'autonomie de l'enfant, - Socialisation de l'enfant. 	<p>Applications de différentes méthodes : Montessori, Dolto, Wood Winnicott, Bowlby, Loczy, Malaguzzi</p> <p>Le projet d'établissement intègre la participation à la vie du territoire via des partenariats avec les acteurs locaux : écoles, école de musique,...</p> <p>Le projet éducatif : projet éducatif élaboré sur la base des principes définis par Sylviane Giampino</p> <ul style="list-style-type: none"> - la bienveillance - s'amuser, découvrir et expérimenter - Construire une relation de confiance avec les parents - communiquer de manière positive - impulser une ouverture sur le monde - sensibiliser à la nature <p>Il est envisager de recruter une professionnelle parlant bien l'anglais afin de proposer aux enfants une initiation à l'anglais.</p>	<p>Inspiration des différentes pédagogies : Montessori, Pickler, Bowlby, Ainsworth, Cyrulnick Le projet d'établissement intègre la participation à la vie du territoire via des partenariats avec les acteurs locaux : écoles, école de musique,...</p> <p>Le projet éducatif s'appuie sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La bientraitance de l'enfant par le respect de ses besoins et de ses rythmes, - La bientraitance des professionnels par le bien-être au travail, - L'égalité des chances par le soutien des compétences de tous et de toutes sans stéréotypes - La volonté d'une coéducation respectueuse du projet des familles - Le soutien des parents en proposant des accueils diversifiés pour favoriser l'insertion professionnelle - Le respect de l'environnement avec l'éveil à un comportement écoresponsable - Le respect de la singularité de chacun, chacune. <p>Participer aux événements locaux Point sur la prise en charge du handicap et sa détection</p>	
	<p>Projet pédagogique : Applications de différentes méthodes : Montessori, Korczak, Loczy, Reggio Emilia, Malaguzzi. Projet d'accueil centré sur l'enfant et sa famille : travail sur un accueil individualisé, le respect du rythme de l'enfant aboutissant à un projet pédagogique adapté à chacun.</p> <p>Le règlement intérieur prévoit les clauses classiques de gestion du fonctionnement de la structure à l'attention des parents : horaires, règlement, impayés, facturations, absence, fermeture, suivi médicales de l'enfant, protocole hygiène et santé. Il n'y a pas de clauses réditatoires ni spécifiques.</p>	<p>Applications de différentes méthodes : Montessori, Loczy, Reggio Emilia, Malaguzzi. Le Projet pédagogique : L'accueil : 1er contact avec les parents, période d'adaptation progressive de l'enfant, Les différents temps : repas, sommeil, ... L'environnement ludique comme premier éducateur : les jeux et les activités, L'intégration au milieu local : activités avec les associations, commerçants, EPAHD... La démarche écocitoyenne.</p> <p>Le règlement intérieur prévoit les clauses classiques de gestion du fonctionnement de la structure à l'attention des parents : horaires, règlement, impayés, facturations, absence, fermeture, suivi médicales de l'enfant, protocole hygiène et santé. Il n'y a pas de clauses réditatoires ni spécifiques.</p>	<p>Le projet pédagogique se fonde sur :</p> <p>La bienveillance professionnelle avec le respect du temps (temps du sommeil, temps du repas, temps d'éveil,...) L'éveil des sens par la créativité et l'expérimentation : Baby chef, baby artiste... Des ateliers innovants pour enrichir le projet : projet "Arts et nature", l'éveil aux langues, jumelage avec des crèches à l'étranger, La place de l'adulte dans le libre accès et la constitution d'espaces thématiques : espace moteur, espace livres, espace comme les grands... Les temps forts de la crèche...</p> <p>Le règlement intérieur prévoit les clauses classiques de gestion du fonctionnement de la structure à l'attention des parents : horaires, règlement, impayés, facturations, absence, fermeture, suivi médicales de l'enfant, protocole hygiène et santé. Il n'y a pas de clauses réditatoires ni spécifiques.</p>	<p>Une pédagogie en faveur du développement et de l'épanouissement de l'enfant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sécurité affective : accompagnement individuel de l'enfant, - Egalité garçon-fille, - Respect du rythme de l'enfant, - Etablir un cadre structurant, - Créer une ouverture au monde : l'éveil par le jeu, - Prendre en compte les rythmes de l'enfant : sommeil, repas et soins - la libre circulation de l'enfant, <p>Le règlement intérieur prévoit les clauses classiques de gestion du fonctionnement de la structure à l'attention des parents : horaires, règlement, impayés, facturations, absence, fermeture, suivi médicales de l'enfant, protocole hygiène et santé. Il n'y a pas de clauses réditatoires ni spécifiques.</p>	<p>Projet pédagogique : Le projet pédagogique s'appuie sur les besoins de l'enfant : Besoins vitaux: nourriture, sommeil, corps besoins fondamentaux : -Sécurité affective, -Respect de la singularité, - Estime et confiance en soi, - Etre acteur et responsabilisé, - Besoins de sociabilisation. Il intègre également les besoins des familles et des professionnels</p> <p>Le règlement intérieur prévoit les clauses classiques de gestion du fonctionnement de la structure à l'attention des parents : horaires, règlement, impayés, facturations, absence, fermeture, suivi médicales de l'enfant, protocole hygiène et santé. Il n'y a pas de clauses réditatoires ni spécifiques.</p>

LPCR	PEP Alsace	Enfance pour tous / People & Baby	AGES		Léa & Léo
Caractéristiques du fonctionnement du service et de son exploitation évalués en termes de qualité, de souplesse d'utilisation pour les usagers et de confort donné aux enfants, de suivi, de la qualité de la restauration...					
<p>Intégration de l'enfant</p>	<p>Accueil des enfants aux besoins particuliers et handicapés, et PAI. L'accueil se fait en plusieurs étapes : - Accueil par le Directeur : entretien sanitaire, entretien administratif et entretien pédagogique, - Mise en place d'une période d'adaptation et d'une intégration progressive, - Prise en compte des principaux moments : repas, sommeil, soins corporels, - Assurer l'éveil de l'enfant</p> <p>Un protocole d'organisation des sorties extérieures est réalisé.</p>	<p>Voir le projet pédagogique</p>	<p>Intégration prévue même pour l'accueil occasionnel des enfants Fiche de liaison renseignée par les parents pour renseigner, en plus de la réunion avec la Directrice, des habitudes à la maison Remise aux parents d'un rapport d'intégration qui reprend ce qui a été convenu avec les parents pour la bonne intégration de l'enfant Intégration prévue en 2 semaines avec le même professionnel et sur la base de repères similaires pour favoriser la compréhension des événements Livret d'adaptation complété au fur et à mesure par le professionnel Les clés de l'adaptation : préparer les parents, rassurer l'enfant, suivre sa progression, Documents individualisés : Rapport d'intégration de l'enfant PAI mis en place au besoin</p>	<p>L'accueil se fait en plusieurs étapes : - Accueil par le Directeur : entretien, échanges avec la famille - Mise en place d'une période d'adaptation et d'une intégration progressive sur deux semaines.</p>	<p>Accueil individualisé des familles pour déterminer les modalités de la période d'adaptation Remise d'un livret d'accueil lors de la 1ère visite "Ce que vous avez à dire". Ensuite un autre carnet de suivi est donné "Ma petite histoire" Réunion d'information Intégration sur 2 semaines en 5 étapes où est créée une répétition afin de mettre l'enfant en confiance. Quand il est question d'un handicap, un PAI est mis en place</p>
<p>Evaluation du critère 3 : Le Projet d'établissement</p>	<p>Projet éducatif, projet pédagogique et règlement de fonctionnement sont bien présentés, cohérents et répondant à des valeurs positives.</p>	<p>Projet éducatif, projet pédagogique et règlement de fonctionnement sont bien présentés, cohérents et répondant à des valeurs positives.</p>	<p>Projet éducatif, projet pédagogique et règlement de fonctionnement sont bien présentés, cohérents et répondant à des valeurs positives.</p>	<p>Projet pédagogique et règlement de fonctionnement sont bien présentés, cohérents et répondant à des valeurs positives. Le projet éducatif est juste évoqué.</p>	<p>Projet éducatif, projet pédagogique et règlement de fonctionnement sont bien présentés, cohérents et répondant à des valeurs positives.</p>

FONCTIONNEMENT	2023						2024						2025					
	LPCR	LPCR-V1	PEP Alsace	People&Baby	AGES	Léa et Léo	LPCR	LPCR-V1	PEP Alsace	People&Baby	AGES	Léa et Léo	LPCR	LPCR-V1	PEP Alsace	People&Baby	AGES	Léa et Léo
PRODUITS																		
Familles	147 428,00 €	147 428,00 €	141 362,00 €	159 646,00 €	159 100,00 €	147 445,00 €	151 851,00 €	151 851,00 €	149 028,00 €	159 646,00 €	160 691,00 €	149 578,00 €	156 407,00 €	156 407,00 €	152 008,00 €	159 646,00 €	162 298,00 €	150 408,00 €
Participation Wintzenheim	204 755,00 €	235 785,00 €	230 147,00 €	182 628,00 €	257 723,00 €	231 190,00 €	210 898,00 €	242 859,00 €	226 097,00 €	182 785,00 €	251 947,00 €	233 137,00 €	217 225,00 €	250 144,00 €	230 101,00 €	190 076,00 €	261 814,00 €	239 578,00 €
CAF-CTG	343 999,00 €	343 999,00 €	329 845,00 €	383 149,00 €	313 900,00 €	344 038,00 €	354 319,00 €	354 319,00 €	347 731,00 €	388 623,00 €	317 039,00 €	349 016,00 €	364 949,00 €	364 949,00 €	354 686,00 €	394 096,00 €	320 209,00 €	350 953,00 €
Autres produits	18 000,00 €	18 000,00 €	- €	16 150,00 €	5 000,00 €	- €	18 000,00 €	18 000,00 €	- €	30 150,00 €	5 050,00 €	- €	18 000,00 €	18 000,00 €	- €	37 150,00 €	5 101,00 €	- €
TOTAL	714 182,00 €	745 212,00 €	701 354,00 €	741 573,00 €	735 723,00 €	722 673,00 €	735 068,00 €	767 029,00 €	722 856,00 €	761 204,00 €	734 727,00 €	731 731,00 €	756 581,00 €	789 500,00 €	736 795,00 €	780 968,00 €	749 422,00 €	740 939,00 €
CHARGES																		
Achats	32 799,00 €	32 799,00 €	50 351,00 €	84 316,00 €	111 200,00 €	80 433,00 €	33 783,00 €	33 783,00 €	51 358,00 €	86 344,00 €	113 424,00 €	81 076,00 €	34 796,00 €	34 796,00 €	52 386,00 €	88 433,00 €	115 692,00 €	81 725,00 €
Services extérieurs	61 101,00 €	61 126,00 €	68 318,00 €	17 704,00 €	17 800,00 €	32 517,00 €	62 663,00 €	62 689,00 €	69 684,00 €	18 019,00 €	18 156,00 €	32 777,00 €	64 273,00 €	64 300,00 €	71 078,00 €	18 343,00 €	18 519,00 €	33 039,00 €
Autres services extérieurs	59 792,00 €	60 003,00 €	- €	18 994,00 €	8 250,00 €	73 464,00 €	61 586,00 €	61 803,00 €	- €	19 360,00 €	8 415,00 €	74 052,00 €	63 433,00 €	63 658,00 €	- €	19 735,00 €	8 583,00 €	74 644,00 €
Impôts, taxes	34 387,00 €	36 188,00 €	- €	52 630,00 €	51 554,00 €	39 858,00 €	35 418,00 €	37 274,00 €	- €	53 843,00 €	52 585,00 €	40 177,00 €	36 481,00 €	38 392,00 €	- €	55 080,00 €	53 637,00 €	40 498,00 €
Charges de personnel	501 953,00 €	529 896,00 €	535 016,00 €	512 518,00 €	494 167,00 €	482 450,00 €	517 012,00 €	545 792,00 €	552 752,00 €	527 300,00 €	504 050,00 €	489 687,00 €	532 522,00 €	562 166,00 €	563 807,00 €	542 081,00 €	514 131,00 €	497 032,00 €
Autres charges -impôts	6 038,00 €	6 300,00 €	28 911,00 €	30 990,00 €	34 500,00 €	- €	6 152,00 €	6 422,00 €	29 475,00 €	31 919,00 €	35 190,00 €	- €	6 269,00 €	6 547,00 €	29 880,00 €	32 877,00 €	35 894,00 €	- €
Charges exceptionnelles ou excédent d'exploitation	18 112,00 €	18 900,00 €	18 757,00 €	13 438,00 €	15 402,00 €	13 950,00 €	18 454,00 €	19 265,00 €	19 586,00 €	13 438,00 €	- €	13 962,00 €	18 807,00 €	19 641,00 €	19 645,00 €	13 438,00 €	- €	14 001,00 €
Amortissements	- €	- €	- €	10 982,00 €	2 850,00 €	- €	- €	- €	- €	10 982,00 €	2 907,00 €	- €	- €	- €	- €	10 982,00 €	2 965,00 €	- €
TOTAL	714 182,00 €	745 212,00 €	701 353,00 €	741 572,00 €	735 723,00 €	722 672,00 €	735 068,00 €	767 028,00 €	722 855,00 €	761 205,00 €	734 727,00 €	731 731,00 €	737 774,00 €	789 500,00 €	736 796,00 €	780 969,00 €	749 421,00 €	740 939,00 €

FONCTIONNEMENT	2026						2027						TOTAL						
	LPCR	LPCR-V1	PEP Alsace	People&Baby	AGES	Léa et Léo	LPCR	LPCR-V1	PEP Alsace	People&Baby	AGES	Léa et Léo	LPCR	LPCR-V1	PEP Alsace	People&Baby	AGES	Léa et Léo	
PRODUITS																			
Familles	161 099,00 €	161 099,00 €	155 048,00 €	159 646,00 €	163 921,00 €	151 912,00 €	165 932,00 €	165 932,00 €	158 149,00 €	159 646,00 €	165 560,00 €	154 110,00 €	782 717,00 €	782 717,00 €	755 595,00 €	798 230,00 €	811 570,00 €	753 453,00 €	
Participation Wintzenheim	223 741,00 €	257 649,00 €	234 185,00 €	204 731,00 €	271 927,00 €	243 885,00 €	230 454,00 €	265 378,00 €	238 349,00 €	219 839,00 €	324 290,00 €	245 992,00 €	1 087 073,00 €	1 251 815,00 €	1 158 879,00 €	980 059,00 €	1 367 701,00 €	1 193 782,00 €	
CAF-CTG	375 897,00 €	375 897,00 €	361 780,00 €	399 570,00 €	323 411,00 €	354 462,00 €	387 174,00 €	387 174,00 €	369 015,00 €	405 043,00 €	326 646,00 €	359 591,00 €	1 826 338,00 €	1 826 338,00 €	1 763 057,00 €	1 970 481,00 €	1 601 205,00 €	1 758 060,00 €	
Autres produits	18 000,00 €	18 000,00 €	- €	37 150,00 €	5 152,00 €	- €	18 000,00 €	18 000,00 €	- €	37 150,00 €	5 203,00 €	- €	90 000,00 €	90 000,00 €	- €	157 750,00 €	25 506,00 €	- €	
TOTAL	778 737,00 €	812 645,00 €	751 013,00 €	801 097,00 €	764 411,00 €	750 259,00 €	801 560,00 €	836 484,00 €	765 513,00 €	821 678,00 €	821 699,00 €	759 693,00 €	3 786 128,00 €	3 950 870,00 €	3 677 531,00 €	3 906 520,00 €	3 805 982,00 €	3 705 295,00 €	
CHARGES																			
Achats	35 840,00 €	35 840,00 €	53 433,00 €	90 584,00 €	118 006,00 €	82 379,00 €	36 915,00 €	36 915,00 €	54 502,00 €	92 800,00 €	120 366,00 €	83 038,00 €	174 133,00 €	174 133,00 €	262 030,00 €	442 477,00 €	578 688,00 €	408 651,00 €	
Services extérieurs	65 931,00 €	65 958,00 €	72 500,00 €	18 677,00 €	18 890,00 €	33 303,00 €	67 638,00 €	67 667,00 €	73 950,00 €	19 021,00 €	19 267,00 €	33 570,00 €	321 606,00 €	321 740,00 €	355 530,00 €	91 764,00 €	92 632,00 €	165 206,00 €	
Autres services extérieurs	65 336,00 €	65 567,00 €	- €	20 122,00 €	8 755,00 €	75 241,00 €	67 296,00 €	67 534,00 €	- €	20 521,00 €	8 930,00 €	75 843,00 €	317 443,00 €	318 565,00 €	- €	98 732,00 €	42 933,00 €	373 244,00 €	
Impôts, taxes	37 775,00 €	39 544,00 €	- €	56 342,00 €	54 710,00 €	40 822,00 €	38 703,00 €	40 730,00 €	- €	57 636,00 €	55 804,00 €	41 149,00 €	182 764,00 €	192 128,00 €	- €	275 531,00 €	268 290,00 €	202 504,00 €	
Charges de personnel	548 498,00 €	579 031,00 €	575 083,00 €	557 090,00 €	524 414,00 €	504 488,00 €	564 953,00 €	596 402,00 €	586 585,00 €	572 402,00 €	576 902,00 €	512 055,00 €	2 664 938,00 €	2 813 287,00 €	2 813 243,00 €	2 711 391,00 €	2 613 664,00 €	2 485 712,00 €	
Autres charges -impôts	6 389,00 €	6 676,00 €	30 292,00 €	33 863,00 €	36 612,00 €	- €	6 514,00 €	6 809,00 €	30 713,00 €	34 879,00 €	37 344,00 €	- €	31 362,00 €	32 754,00 €	149 271,00 €	164 528,00 €	179 540,00 €	- €	
Charges exceptionnelles ou excédent d'exploitation	18 968,00 €	20 028,00 €	19 706,00 €	13 438,00 €	- €	14 026,00 €	19 541,00 €	20 427,00 €	19 765,00 €	13 438,00 €	- €	14 038,00 €	93 882,00 €	98 261,00 €	97 459,00 €	67 190,00 €	15 402,00 €	69 977,00 €	
Amortissements	- €	- €	- €	10 982,00 €	3 024,00 €	0	0	0	0	10 982,00 €	3 085,00 €	- €	- €	- €	- €	54 910,00 €	14 831,00 €	- €	
TOTAL	778 737,00 €	812 644,00 €	751 014,00 €	801 098,00 €	764 411,00 €	750 259,00 €	801 560,00 €	836 484,00 €	765 515,00 €	821 679,00 €	821 698,00 €	759 693,00 €	3 767 321,00 €	3 950 868,00 €	3 677 533,00 €	3 906 523,00 €	3 805 980,00 €	3 705 294,00 €	
													Note :	9,02	7,83	8,46	10,00	7,17	8,21

	LPCR	PEP ALSACE	People&Baby	AGES	Léa et Léo
ANALYSE DU BUDGET	LPCR a présenté une proposition de base et une variante selon les horaires présentés et l'encadrement nécessaire. Les budgets ne présentent pas d'anomalie. La subvention communale serait de 1 087 073 € pour la proposition de base et de 1 251 815 € pour la variante. Il demande aussi une révision de la participation communale en l'indexant à des index INSEE.	PEP Alsace présente une proposition selon les horaires présentés qui prennent en compte la demande de la collectivité en deux temps, seulement partiellement. Les budgets ne présentent pas d'anomalie. La subvention communale serait de 1 158 879 €.	People and Baby présente une proposition selon les horaires demandés. Les budgets ne présentent pas d'anomalie. La subvention communale serait de 1 158 879 €	AGES présente une proposition selon les horaires actuels éventuellement étendus sur demande de la collectivité. Il faut ajouter 10 000 € en 2023 si la commune souhaite appliquer les nouveaux horaires. Les budgets ne présentent pas d'anomalie. La subvention communale serait de 1 367 701 €	People and Baby présente une proposition selon les horaires demandés. Les budgets ne présentent pas d'anomalie. La subvention communale serait de 1 193 782 €
	L'investissement prévu est de 30.036€ sur 5 ans avec un amortissement prévu de 6012€/an. Par ailleurs, un montant de 1800€/an est prévu pour l'entretien et le matériel.	L'investissement prévu est de 83182 € comprenant : 54868 € de provisions pour la retraite des deux agents concernés et 28314 € de dépenses dans les installations pédagogiques, les installations téléphoniques et le renouvellement du matériel.	L'investissement s'élève à 36908 € pour : - Le rafraichissement de la structure : 25426 €, - Le renouvellement des équipements : four de remise en température, jeux, jouets... 11 482 € Il y a 12458 € prévus pour les indemnités de départ en retraite		L'investissement s'élèvent à 41 316 € comprenant du matériel informatique, du matériel de gestion liés au logiciel métier, du petit équipement de cuisine, du matériel pour l'extérieur (draisienne, trottinette, petits vélos, tricycle,



Réponses aux questions

CONTRAT DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC
POUR LA GESTION ET L'EXPLOITATION DU MULTI-
ACCUEIL POM'DE REINETTE



Wintzenheim

Strasbourg, le 17 novembre 2022

I. Réponses aux questions

Question 1 : Justification du calcul de la participation de la CAF et des recettes permettant d'équilibrer le budget

La participation de la CAF est calculée à partir de la participation des familles.

Recettes PSU des familles = Effort horaire * Nombre d'heures d'accueil facturées

La CAF complète la participation des familles dans la limite du montant de PSU auquel nous avons droit.

Les recettes PSU CAF sont donc calculées de la manière suivante :

Recettes PSU CAF = (Montant de PSU * Nombre d'heures d'accueil facturées)

- Recettes PSU des familles

A noter : dans notre chiffrage la participation familiale est fixe sur la durée du contrat. Nous l'avons estimé grâce à une moyenne de l'historique, des trois dernières années, soit un coût horaire de 1,75€.

Néanmoins, dans les comptes de résultats qui seront présentés annuellement à la Ville, la participation des familles aura été ajustée en fonction de la participation réellement perçue.

Il est donc préférable de prendre en compte les recettes PSU totales (CAF + familles) plutôt que la participation familiale seule.

Question 2 : Gestion financière des départs en retraite : provisions

Deux professionnelles de Pom' de Reinette ont prévu de partir à la retraite dans les 2 prochaines années :

- Mireille BURZESE (CAP) : départ en novembre/décembre 2023

- Christine ESTABLET (AP) : départ en janvier 2024

Ces départs à la retraite ont été communiqués à la Directrice de manière officielle (pour rappel, les 2 salariées ont jusqu'à juillet 2023 pour faire leur demande officielle), mais il nous a semblé néanmoins essentiel de prévoir ces provisions dans notre offre financière.

Nous avons contacté notre service de gestion de paie chargé notamment de calculer ces indemnités.

2 modes de calcul existent dans le cas présent :

- Convention ALISFA : indemnité fixée à 1/60 de la rémunération annuelle par année d'ancienneté, avec un maximum de 15 ans
- Cadre légal :
 - Un quart de mois de salaire multiplié par le nombre d'années d'ancienneté pour les 10 premières années

- Un tiers de mois de salaire multiplié par le nombre d'années d'ancienneté à partir de la 11^e année

La méthode de calcul la plus avantageuse pour le salarié est conservée.

Pour notre estimation, nous avons utilisé la méthode de calcul ALISFA sur la base du salaire actuel de chaque employée :

1/60 du salaire annuel brut * 15 ans d'ancienneté

Nous avons donc intégré dans notre offre, dans les provisions, un montant de 12 458€ correspondant à l'estimation des indemnités de départ à la retraite de ces 2 professionnelles.

A l'échéance contractuelle, le solde du compte de suivi, s'il est créditeur, sera versé à la Collectivité ou utilisé pour des renouvellements complémentaires.

Question 3 : Justification du nombre de berceaux entre 17h30 et 18h30 fixé à 30 berceaux et non à 43.

L'agrément modulé actuellement en vigueur sur la première heure (de 7h30 à 8h30) et la dernière heure de la journée (17h30-18h30) a été instauré, en 2016, à la demande du précédent gestionnaire de la structure PEP. Veuillez trouver en pièce jointe l'agrément en question.

Dans le cadre de la demande de la Ville d'augmenter l'amplitude horaire journalière d'une heure, nous avons, en accord avec la responsable opérationnelle, proposé l'extension de la modulation : 30 berceaux de 7h à 8h30 et de 17h30 à 19h dans notre offre initiale.

Néanmoins, après échanges avec la responsable opérationnelle Margaux WIRIG et la Directrice de Pom' de Reinette en vue de l'audition, nous avons analysé la fréquentation contractuelle pour les mois de janvier, juin et octobre 2022, et nous avons constaté qu'il y a peu d'enfants présents au sein de la structure après 17h30 :

POM'DE REINETTE (85%)	JANVIER 2022														
	lundi			mardi			mercredi			jeudi			vendredi		
	07:30 08:30	08:30 17:30	17:30 18:30												
Agrément	30	43	30	30	43	30	30	43	30	30	43	30	30	43	30
Nb d'enfants Présents	36	49	11	34	49	7	18	33	8	31	49	7	31	49	8
Taux	87%	98%	25%	83%	99%	17%	42%	65%	20%	73%	99%	17%	73%	98%	20%

POM'DE REINETTE (90%)	JUIN 2022														
	lundi			mardi			mercredi			jeudi			vendredi		
	07:30 08:30	08:30 17:30	17:30 18:30												
Agrément	30	43	30	30	43	30	30	43	30	30	43	30	30	43	30
Nb d'enfants Présents	38	50	11	36	51	6	20	38	7	33	51	7	33	51	7
Taux	92%	101%	27%	88%	105%	15%	47%	75%	18%	78%	103%	17%	77%	100%	18%

POM'DE REINETTE (77%)	OCTOBRE 2022														
	lundi			mardi			mercredi			jeudi			vendredi		
	07:30 08:30	08:30 17:30	17:30 18:30												
Agrément	30	43	30	30	43	30	30	43	30	30	43	30	30	43	30
Nb d'enfants Présents	30	45	5	29	44	6	20	35	5	29	44	5	27	46	5
Taux	77%	89%	10%	75%	85%	12%	50%	68%	10%	73%	85%	12%	70%	84%	12%

Ainsi, il nous semble judicieux de moduler l'agrément à 6 enfants sur la dernière heure, de 18h à 19h, dans le cadre de l'augmentation de l'amplitude horaire.

Voici la nouvelle modulation d'agrément proposée :

- 7h-8h30 : 30 places
- 8h30-17h : 43 places
- 17h-18h : 30 places
- 18h-19h : 6 places

Au cours de l'audition, il a été convenu qu'une phase test pourrait être instaurer afin de déterminer si cette nouvelle modulation a les résultats escomptés.

Encore une fois, elle pourra être ajustée afin d'optimiser au mieux le taux de facturation de la structure.

II. Modifications apportées à notre offre

Synthèse des modifications

La synthèse suivante compare l'offre déposée initialement, à l'offre révisée que nous présentons suite à l'audition du 9 novembre 2022.

Elle intègre les mises à jour détaillées ci-après :

<u>Opérations</u>	Année 2023
Mise à jour des recettes	
- PSU Nous avons procédé à la mise à jour des montants sur la base de l'augmentation communiquée par la CNAF en Septembre 2022 ce qui entraine une hausse des recettes PSU et donc une baisse de la participation collectivité.	- 5 474 €
- SUBVENTION FME Ajout de la subvention FME	- 5 905 €
PARTICIPATION DE LA VILLE DE WINTZENHEIM	- 11 379 €

Explications des modifications apportées à notre proposition financière :

Mise à jour de la PSU :

Nous avons réévalué la tarification PSU sur la base de la revalorisation communiquée en septembre 2022.

Intégration de la subvention de Fond de Modernisation des EAJE (FME) :

Suite à l'audition du 9 novembre 2022, nous avons échangé avec notre contact de la CAF68 qui nous a informé que la structure n'avait pas bénéficié de la subvention de Fond de Modernisation des EAJE (FME) sur les 5 dernières années.

Nous avons donc projeté une subvention d'un montant total de 29 526€ sur la durée du contrat, qui correspond à 80% du montant total des investissements en travaux et équipements.

Nous avons donc intégré aux recettes de notre chiffrage, un montant annuel de 5 905€ pour cette subvention FME.

Dans cette offre révisée, la participation globale de la Commune passe donc de 980 059 à 923 164€, soit une baisse de 56 895€ sur la durée du contrat.

Par ailleurs, lors de l'audition, il a été convenu que :

- Le montant annuel du Bonus Territoire n'étant pas connu avant la date de renouvellement du contrat, un avenant sera édité en cours de contrat, à la signature de la Convention Territoriale Globale. Un compte d'exploitation prévisionnel révisé intégrant ces recettes sera alors annexé à cet avenant.
- Dans le cadre de la clause de réversion mentionnée à l'article n°21 du projet de convention, nous nous entendons sur la répartition des excédents suivante :
 - 60% pour le concessionnaire
 - 40% pour le concédant

Voici une proposition d'amendement de la mention relative à l'intéressement du concédant dans le projet de contrat :

« En cas d'optimisation du service et des coûts, si le délégataire constate des excédents, il est convenu une répartition de ces excédents à 60% pour le Concessionnaire et 40% pour la Collectivité, qui viendront en déduction de sa participation. »

Pour rappel, pour cette nouvelle délégation, nous proposons :

- Des investissements au plus juste des besoins de la structure, incluant le rafraîchissement de la structure et notamment l'acquisition d'un four de remise en température et une machine autolaveuse.
- Le recrutement d'un agent petite enfance (0,69 ETP) pour absorber l'augmentation de l'amplitude horaire (1 heure par jour) demandée par la Ville
- Des nouveautés pédagogiques dans le cadre des ateliers Art et Nature

People&baby gère la crèche Pom' de Reinette pour le compte de la Ville de Wintzenheim depuis maintenant 5 ans. Une relation de confiance a été instaurée entre la collectivité, les familles, les professionnelles et P&B et nous avons à cœur de faire perdurer ce travail de collaboration et le bon déroulement du projet pédagogique sur le Multi-Accueil.

Charges	2023	2024	2025	2026	2027
	(12 mois)				
60 - Achats					
Fluides	20 278 €	20 771 €	21 279 €	21 802 €	22 341 €
Dont Energie	16 275 €	16 694 €	17 126 €	17 571 €	18 029 €
Dont Eau	4 003 €	4 077 €	4 153 €	4 231 €	4 312 €
Produits d'hygiène et d'entretien	7 465 €	7 620 €	7 780 €	7 944 €	8 113 €
Dont Couches	3 657 €	3 767 €	3 880 €	3 996 €	4 116 €
Dont Linge et produits d'hygiène	2 013 €	2 039 €	2 065 €	2 093 €	2 121 €
Dont Produits pharmaceutiques	681 €	690 €	699 €	708 €	718 €
Dont tenues du personnel	1 114 €	1 125 €	1 135 €	1 146 €	1 158 €
Alimentation	46 002 €	47 382 €	48 803 €	50 267 €	51 775 €
Dont alimentation	40 232 €	41 439 €	42 682 €	43 963 €	45 282 €
Dont Lait	5 769 €	5 942 €	6 121 €	6 304 €	6 493 €
Fournitures	10 571 €				
Dont Fournitures d'activités	4 795 €	4 795 €	4 795 €	4 795 €	4 795 €
Dont Fournitures petit équipement	2 569 €	2 569 €	2 569 €	2 569 €	2 569 €
Dont Fournitures administratives	3 207 €	3 207 €	3 207 €	3 207 €	3 207 €
Ss-total 1 : Achats	84 316 €	86 344 €	88 433 €	90 584 €	92 800 €
61 - Services extérieurs					
Entretien et Réparations	14 716 €	15 031 €	15 355 €	15 688 €	16 032 €
Dont contrats de maintenance	7 410 €	7 632 €	7 861 €	8 097 €	8 340 €
Dont entretien et réparations	7 306 €	7 398 €	7 493 €	7 591 €	7 692 €
Assurances	2 988 €				
Ss-total 2 : Services extérieurs	17 704 €	18 019 €	18 343 €	18 676 €	19 020 €
62 - Autres services extérieurs					
Honoraires vacataires	13 875 €	14 199 €	14 533 €	14 876 €	15 230 €
Dont Intervenants extérieurs	4 033 €	4 120 €	4 209 €	4 300 €	4 395 €
Dont Médecin	4 369 €	4 477 €	4 588 €	4 703 €	4 821 €
Dont Psychologue	5 473 €	5 603 €	5 736 €	5 874 €	6 015 €
Honoraires CAC	800 €	815 €	830 €	846 €	863 €
Affranchissements et Télécom	1 113 €	1 123 €	1 134 €	1 145 €	1 156 €
Fêtes, réceptions et NDF	3 207 €	3 222 €	3 238 €	3 254 €	3 271 €
Dont Déplacements	855 €	857 €	860 €	863 €	866 €
Dont Fêtes et réceptions	2 352 €	2 365 €	2 378 €	2 392 €	2 406 €
Ss-total 3 : Autres services extérieurs	18 994 €	19 359 €	19 735 €	20 122 €	20 521 €
63 - Impôts et taxes					
Taxe sur les salaires	32 961 €	33 942 €	34 942 €	35 963 €	37 010 €
Autres Taxes sur le personnel	10 457 €	10 666 €	10 879 €	11 097 €	11 319 €
Dont Taxe d'apprentissage	2 558 €	2 609 €	2 661 €	2 714 €	2 769 €
Dont Formation continue	6 018 €	6 139 €	6 261 €	6 387 €	6 514 €
Dont PEEC	1 881 €	1 918 €	1 957 €	1 996 €	2 036 €
Autres taxes sur l'activité	9 144 €	9 165 €	9 186 €	9 208 €	9 231 €
CFE	3 462 €	3 474 €	3 486 €	3 498 €	3 511 €
CVAE	3 459 €	3 459 €	3 459 €	3 459 €	3 459 €
C3S	2 223 €	2 232 €	2 241 €	2 251 €	2 261 €
TEOM	68 €	70 €	72 €	74 €	77 €
Ss-total 4 : Impôts et taxes	52 630 €	53 843 €	55 080 €	56 342 €	57 636 €
64 - Charges de personnel					
Salaires bruts	376 142 €	383 664 €	391 338 €	399 164 €	407 148 €
Charges patronales	104 143 €	110 724 €	117 136 €	123 604 €	130 201 €
Dont charges patronales	99 965 €	106 546 €	112 958 €	119 426 €	126 023 €
Dont Mutuelle	4 178 €	4 178 €	4 178 €	4 178 €	4 178 €
Absentéisme	18 162 €	18 425 €	18 694 €	18 968 €	19 247 €
Tickets Restaurants	12 600 €	12 978 €	13 367 €	13 768 €	14 181 €
Médecine du Travail	720 €	742 €	764 €	787 €	810 €
Subvention fonctionnement CE	752 €	767 €	783 €	798 €	814 €
Ss-total 5 : Charges de personnel	512 518 €	527 300 €	542 081 €	557 090 €	572 402 €
65 - Charges de gestion courante (CGC)					
Frais de siège	30 990 €	31 919 €	32 877 €	33 863 €	34 879 €
Ss-total 6 : CGC	30 990 €	31 919 €	32 877 €	33 863 €	34 879 €
68 - Dotations amortissement et provisions					
Provisions	3 600 €				
Dotations aux amortissements (DA)	7 382 €				
Dont DA travaux	5 085 €	5 085 €	5 085 €	5 085 €	5 085 €

Dont DA équipement	2 296 €	2 296 €	2 296 €	2 296 €	2 296 €
Ss-total 8 : DA et provisions	10 982 €				

69 - Rémunération du prestataire

Rémunération du prestataire	10 750 €				
IS	2 688 €	2 688 €	2 688 €	2 688 €	2 688 €
Ss-total 9 : Rémunération	13 438 €				

Total des CHARGES	741 572 €	761 203 €	780 968 €	801 096 €	821 678 €
--------------------------	------------------	------------------	------------------	------------------	------------------

Produits	2023	2024	2025	2026	2027
	(12 mois)				

70 - Produits de fonctionnement

Participations Familiales, PSU Caf et MSA	562 268 €	581 742 €	594 215 €	599 689 €	605 163 €
Dont Participations Familiales	159 646 €	159 646 €	159 646 €	159 646 €	159 646 €
Dont CAF et MSA	388 623 €	394 096 €	399 570 €	405 043 €	410 517 €
Participation Entreprise	14 000 €	28 000 €	35 000 €	35 000 €	35 000 €
Participation Collectivité	171 249 €	171 406 €	178 697 €	193 352 €	208 460 €
Ss-total 1 : Produits de fonctionnement	733 517 €	753 148 €	772 913 €	793 041 €	813 622 €

74 - Subventions et autres produits

Autres Revenus	8 055 €				
Dont frais de dossier	2 150 €	2 150 €	2 150 €	2 150 €	2 150 €
Dont Subvention FME	5 905 €	5 905 €	5 905 €	5 905 €	5 905 €
Ss-total 2 : Subventions et autres produits	8 055 €				

Total des PRODUITS	741 572 €	761 203 €	780 968 €	801 096 €	821 678 €
---------------------------	------------------	------------------	------------------	------------------	------------------